Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 44 | Edmonton, semaine du 3 au 9 décembre 1999 | 16 pages | 60c

Quels sont les coûts réels de la globalisation des marchés versus les aliments modifiés génétiquement ?

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

De plus en plus, on entend parler d'aliments génétiquement modifiés qu'on pourrait aussi appeler aliments transgéniques. Ces aliments transgéniques ou organismes génétiquement modifiés (OGM), ont été produits afin d'améliorer certaines de leurs caractéristiques comme la robustesse, la résistance aux herbicides ou à diverses maladies ou parasites, et aussi afin de procurer un meilleur rendement de croissance. Maïs, pommes de terre et canola, le Canada cultive près de trois millions d'hectares de ces plantes transgéniques, doit-on s'inquiéter ?



L'Institut Parkland recevait dernièrement lors de sa troisième conférence annuelle le Dr. Vandana Shiva, physicienne internationalement reconnue, écologiste, militante et spécialiste en la matière, de passage à la *University of Alberta*, après avoir donné des conférences à Calgary et Saskatoon. Elle était en route pour le sommet de Seattle sur la globalisation mondiale du commerce. Elle est la fondatrice de *Navdanya*, un mouvement en faveur de la biodiversité et de la conservation des droits des agriculteurs, elle a été conférencière au quatrième congrès mondial sur les femmes à Beijing en 1995, au Sommet de Rio en 1992, en plus d'avoir écrit 11 volumes et d'avoir reçu le prestigieux «Right Livelihood Award» suédois (l'équivalent du Prix Nobel).

Selon elle,«la libéralisation des ententes de mondialisation du commerce perpétuerait l'exploitation du développement des ressources mondiales par les multinationales au détriment de la santé des gens et des communautés. Que les pratiques d'exploitation des multinationales en position de monopole ne feraient qu'affecter davantage l'économie et la tradition écologique des petits cultivateurs. Dix ans de globalisation et de libéralisation du commerce ont détruit l'environnement et le gagne-pain des gens en dépit de la démocratie et a engendré une violence croissante. Contrairement aux projections, la globalisation n'est pas un phénomène auquel il n'y a pas d'alternatives. Les alternatives ne sont pas juste possibles, elles sont nécessaires afin d'assurer des moyens de subsistance à l'être humain et aux autres espèces, tout en assurant la paix et la démocratie».

Elle cite d'ailleurs que des alternatives en faveur de l'équité, du respect de l'environnement et des plus pauvres ont été implantées avec succès à travers le monde.

De plus en plus de Nord-Américains se sentent concernés par les risques sur leur santé de ces OGM. Est-ce que les OGM sont dangereux pour la santé? Sont-ils dangereux pour l'environnement? Doit-on exiger que les OGM soient identifiés de façon précise sur les emballages? Qui contrôle ces OGM? Depuis quand en cultive-t-on au Canada?

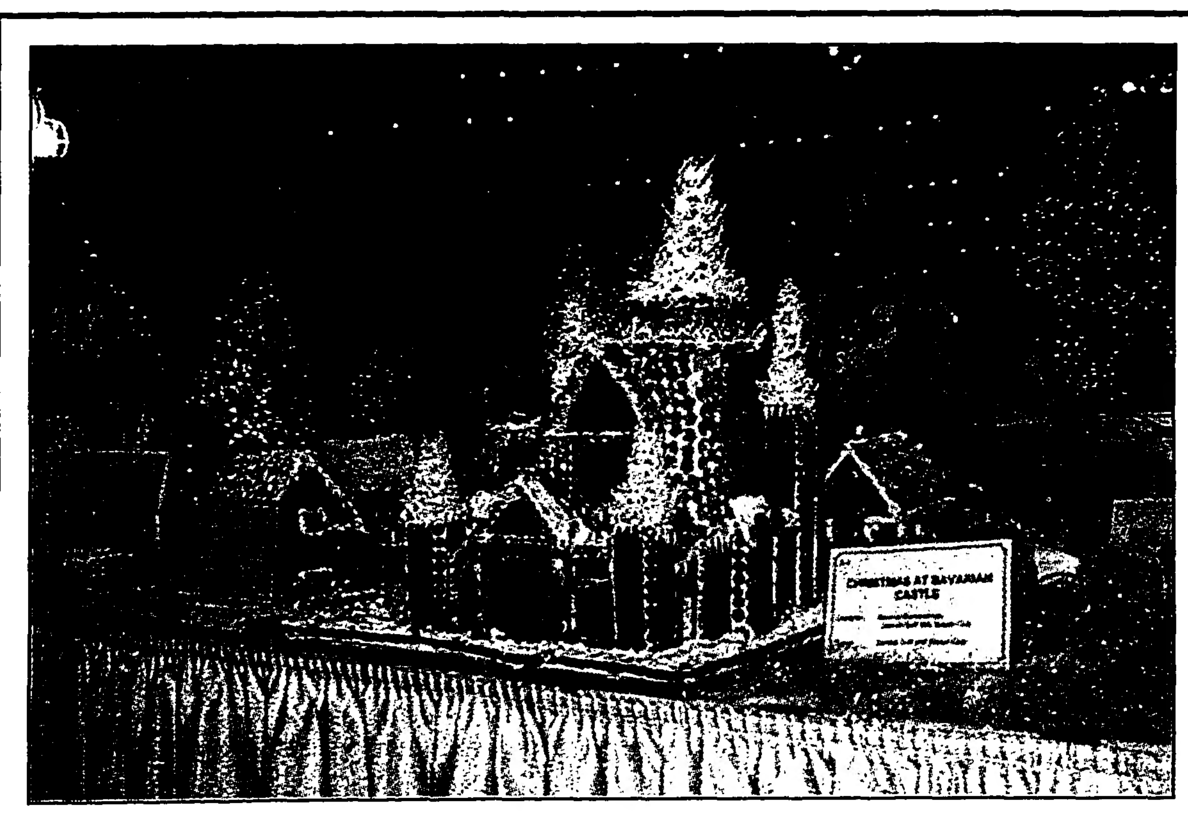
En 1994, Santé Canada accordait sa première autorisation de mise en marché d'une plante transgénique (une variété de maïs), et on compte depuis ce temps 39 de ces OGM en culture au Canada, dont le canola, la patate, le soja, la tomate et le blé, tous ayant reçu l'approbation de Santé Canada.

Selon les multinationales et les firmes de génie génétique, ces OGM ne sont pas dangereux pour la santé considérant toute la batterie de test qu'ils ont à passer avant de se retrouver sur les tablettes du *supermarché*, mais le problème est qu'il est encore impossible d'être sûr à 100% de leur fiabilité. Même encore, on s'est aperçus que dans le cas du canola transgénique, sa résistance aux herbicides pouvait se transmettre par croisement à d'autres plantes de la même famille. Les scientifiques ignorent encore comment les plantes sauvages vont réagir à ces modifications. Il pourrait s'avérer très difficile d'enrayer la propagation d'une mauvaise herbe résistante à un virus. « La pollution génétique sera beaucoup plus complexe, beaucoup plus étendue et beaucoup plus imprévisible» citait Nettie Wiebe, fermière et professeure à la University of Saskatchewan, lors d'une conférence tenue à la University of Alberta le 26 novembre dernier.

Présentement deux groupes s'affrontent sur cette question des OGM. D'un côté, les multinationales productrices parlent de progrès tandis que de l'autre, on privilégie la prudence. Du point de vue scientifique, le principe stipule que s'il y a doute, mieux vaut interdire le produit. Les anti-OGM font valoir qu'en matière de risque environnemental, on ne sait pratiquement rien et que l'Organisation Mondiale du Commerce ignore tout danger s'il n'est pas démontré au préalable.

À Seattle, il est évident que l'Amérique, qui possède une

suite en page 7...



Une des pièces en pin d'épices présentée lors du Festival Of Trees en fin de semaine dernière au Shaw Conference Centre d'Edmonton

Lire en page 3...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

10015349 XX140 (B) 28L 4
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

IMPORTANT

Le journal sera fermé du 20 au 31 décembre. Nous ne publions pas d'édition les 24 et 31 décembre. L'heure de tombée pour l'édition du 7 janvier est le 17 décembre 1999

Le nombre d'enfants pauvres a augmenté de 49 pour cent en dix ans

Ottawa (APF): Dix ans après l'adoption d'une résolution unanime de la Chambre des communes visant à éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000, le nombre d'enfants pauvres au pays a augmenté de 49 pour cent!

En 1989, année de l'adoption de la résolution, 1 enfant sur 7 était pauvre. En 1997, le ratio était de 1 sur 5. Depuis 1989, 463 000 enfants de plus sont devenus pauvres. Le Canada comptait pas moins de 1 397 000 million d'enfants pauvres en 1997.

Le dernier rapport de la vaste coalition *Campagne 2000* en faveur de l'élimination de la pauvreté infantile permet de constater l'incapacité de la classe politique canadienne à respecter son engagement à l'endroit des enfants.

Les chiffres sont dévastateurs. Depuis 1989, le nombre d'enfants vivant dans des familles dont le revenu est inférieur à 20 000 $ a augmenté de 48 pour cent. Le nombre d'enfants vivant dans une famille où le chômage est chronique a augmenté de 16 pour cent. Le nombre d'enfants vivant dans des familles bénéficiant de l'aide sociale a grimpé de 51 pour cent.

Pas moins de 40 pour cent des «clients» aux banques alimentaires sont des enfants, alors qu'ils ne représentent que 25 pour cent de la population canadienne. La quasi totalité des enfants pauvres (91 pour cent) vivent dans des familles qui n'ont même pas les moyens de payer le loyer du mois.

Le nombre d'enfants pauvres a augmenté dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan où il a diminué de 8 pour cent en dix ans. La situation est par ailleurs demeurée stable à Terre-Neuve et à l'Ile-du-Prince-Édouard.

Ailleurs au pays, le nombre d'enfants pauvres a augmenté de 2 pour cent en Alberta, 10 pour cent au Nouveau-Brunswick, 11 pour cent au Manitoba, 30 pour cent au Québec, 41 pour cent en Nouvelle-Écosse, 78 pour cent en Colombie-Britannique et ... 118 pour cent en Ontario!

Le taux de pauvreté chez les enfants se chiffrait en 1997 à 19,5 pour cent en Saskatchewan, 22,8 pour cent à Terre-Neuve, 14,9 pour cent à l'Ile-du-Prince-Édouard, 16 pour cent en Alberta, 20,1 pour cent au Nouveau-Brunswick, 22,1 pour cent au Manitoba, 20,5 pour cent au Québec, 22,4 pour cent en Nouvelle-Écosse, 19,6 pour cent en Colombie-Britannique et 19,9 pour cent en Ontario.

Le nombre d'enfants pauvres était particulièrement élevé chez les autochtones (52,1 pour cent) et chez les enfants des minorités visibles (42,7 pour cent).

Selon les Nations Unies, le Canada se classe au 9e rang pour sa façon de s'occuper des pauvres, derrière la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Norvège, l'Italie, la Finlande, la France et le Japon.

Ed Broadbent se défend bien d'avoir été naïf en 1989 en proposant l'adoption d'une résolution visant l'élimination de la pauvreté chez les enfants. À cette époque, dit-il, la pauvreté des enfants était en baisse dans plusieurs pays : «C'était quelque chose de souhaitable et de faisable» dit-il, en se remémorant les circonstances entourant l'adoption de la résolution. Avec des surplus qui se chiffrent à plusieurs milliards de dollars, le gouvernement n'a plus aucune raison de ne pas respecter ses engagements, estime encore M. Broadbent.

Pour éliminer la pauvreté chez les enfants, Campagne 2000 demande au gouvernement fédéral d'investir 15 milliards de dollars d'ici cinq ans afin d'éliminer la pauvreté chez les enfants.

On propose aussi au gouvernement de créer un fonds national d'infrastructure pour financer des investissements fédéraux dans des services pour le développement de la petite enfance, des logements à prix abordable et un meilleur accès à l'éducation postsecondaire au moyen d'un gel et d'une réduction des frais de scolarité universitaires et collégiaux.

Les parents francophones crient au secours «Notre situation se détériore chaque jour davantage»

Annette Labelle

Ottawa (APF): Plus le temps passe, plus le nombre d'enfants francophones ayant le droit à une éducation en langue française diminue au pays sous l'effet conjugué de la dénatalité et de l'assimilation.

La Commission nationale des parents francophones (CNPF), qui regroupe les organisations de parents au pays, vient de publier une analyse détaillée sur les enfants d'âge préscolaire de 0 à 4 ans et d'âge scolaire de 5 à 17 ans, qui annonce une dégradation accélérée des communautés francophones.

A partir des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, la sociolinguiste Angéline Martel a réalisé une analyse complète qui ne laisse en effet aucune place à l'optimisme. Les chiffres donnent froid dans le dos.

Le nombre total d'enfants de 0 à 4 ans potentiellement admissibles à l'école en langue française à l'extérieur du Québec est passé de 98 640 en 1986 à 85 685 en 1996. Le nombre d'enfants d'âge préscolaire parlant le français à la maison, qui était de 50 440 en 1986, n'était plus que de 37 655 en 1996.

La situation n'est guère plus encourageante chez les enfants âgés entre 5 et 17 ans. Le nombre d'enfants ayant droit à une éducation en langue française est passé de 285 205 à 250 930 entre 1986 et 1996. Au cours de la même période, le nombre de jeunes qui parlaient le français à la maison est passé de 131 605 à 108 050.

Transmission de la langue

L'analyse de Mme Martel montre aussi que la composition familiale joue un grand rôle dans la transmission de la langue. Lorsque les deux parents étaient francophones, 90 pour cent des enfants de 0 à 4 ans parlaient le français à la maison en 1996. Dans une famille monoparentale de langue maternelle française, 51 pour cent des enfants parlaient le français à la maison. Lorsqu'un seul des deux parents était de langue maternelle française (familles exogames), seulement 20,6 pour cent des enfants de 0 à 4 ans utilisaient le français à la maison.

Les pourcentages sont un peu plus bas pour les ayants droit d'âge scolaire de 5 à 17 ans. En 1996, 85,5 pour cent des enfants dont les deux parents étaient francophones utilisaient le français à la maison. Au sein des familles monoparentales, 49,9 pour cent parlaient français à la maison. Ils n'étaient plus que 13,1 pour cent à parler le français à la maison lorsqu'un seul des deux parents était de langue maternelle française.

Or, il se trouve que 60,9 pour cent des enfants de 0 à 4 ans qui avaient le droit à une éducation en langue française en 1996 en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, vivaient dans des familles exogames (52,5 pour cent pour les 5 à 17 ans).

Il y a de moins en moins de couples francophones au pays, avec pour résultat que la majorité des enfants qui ont droit à une éducation en langue française vivent aujourd'hui dans des familles exogames. On assiste aussi à une augmentation du nombre d'ayants droit vivant dans des familles monoparentales.

Le phénomène des couples mixtes ou exogames, qui fait partie de la modernité, n'est pas sans avoir un effet dévastateur sur le pourcentage des enfants qui ont potentiellement le droit à une éducation en langue française.

Seulement 37 pour cent des enfants acadiens du Nouveau-Brunswick âgés de 0 à 4 ans, dont un seul parent avait le français comme langue maternelle, parlaient effectivement le français à la maison. La situation était pire ailleurs au pays, notamment en Saskatchewan où seulement 6 pour cent des enfants de couples mixtes parlaient français à la maison. Seul point positif: la situation s'est légèrement améliorée depuis 1986 en Colombie-Britannique, au Manitoba, à l'Ile-du-Prince-Édouard et au Yukon.

Le pourcentage d'enfants vivant au sein de familles exogames et qui parlaient le français à la maison en 1996 était encore plus faible chez les 5 à 17 ans que chez les 0 à 4 ans.

Au Nouveau-Brunswick, 35 pour cent des enfants d'âge scolaire parlaient français à la maison, comparativement à un maigre 3 pour cent en Saskatchewan. On notait toutefois une amélioration en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, même si les pourcentages restaient désespérément bas.

«Notre situation se détériore chaque jour davantage et nous avons facilement l'impression que les gouvernements, fédéral et provinciaux, attendent qu'il soit trop tard» dit la présidente de la CNPF, Annette Labelle, qui vit à Gravelbourg en Saskatchewan.

C'est la troisième fois depuis 1990 que la Commission tire la sonnette d'alarme en s'appuyant sur une étude statistique. Mme Labelle ne cache pas que la situation est devenue très urgente.

«La réalité, c'est que les nombres sont de plus en plus petits. Si la situation était urgente en 1990, comment la qualifier aujourd'hui?»

suite en page 6...

Festival of Trees

Une agréable façon de lancer la période de Noël

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

C'est sous le thème «Noël d'antan, d'aujourd'hui et de demain» que la Fondation de l'hôpital universitaire d'Edmonton lançait la 15ième édition de son «Festival of Trees» au Shaw Conference Centre d'Edmonton, du 24 au 28 novembre.

Comme à chaque année depuis quinze ans, le Shaw Conference Centre revêt ses habits de Noël pour le Festival of Trees, activité par laquelle la Fondation de l'hôpital universitaire d'Edmonton attire près de 40 000 personnes de tous les âges. En même temps, cette activité sert de campagne de financement annuelle pour la Fondation qui réussit à amasser des sommes importantes servant à l'achat d'équipement spécialisé pour le traitement des patients.

L'an dernier, la Fondation avait recueilli plus de 560 000 dollars qui avaient servi à aider au financement d'un système de moniteurs de surveillance pour le département des soins intensifs et de l'unité des grands brûlés. Cette année, les profits engendrés par cette activité serviront à financer en partie l'achat d'un nouveau scanner CT pour le nouveau département de l'urgence, scanner qui servira à fournir un accès rapide et sécuritaire à un diagnostique vital pour les patients arrivant dans un état critique. Ce même CT scanner est aussi un élément clé qui permettra de prodiguer des traitements à la fine pointe de la technologie aux patients victimes d'attaques cardiaques.

Le Festival of Trees est maintenant, par tradition, l'événement qui lance la période des Fêtes. Il est aussi le plus gros événement à avoir lieu au Shaw Conference Centre. On pouvait admirer plus de 100 modèles différents d'arbres de Noël et plus de 150 aménagements décoratifs spécifiques au temps des Fêtes, tous créés pour le Festival par des artistes locaux : le «Monde des enfants» où plusieurs activités leur sont offertes, la section des gâteaux en pain d'épices, la boutique des petits où les enfants peuvent faire tout leur magasinage des Fêtes (aucun article au-dessus de 3.00$), et la boutique cadeau où tous peuvent se procurer des cadeaux uniques ainsi que des décorations de Noël exclusives.



photo: Raymond Laroche

Le Festival of Trees peut, en général, compter chaque année sur le support de quelques 2000 bénévoles qui aident à faire de cette activité un succès et au moment de notre visite, défilaient déjà des centaines de jeunes étudiants des écoles primaires d'Edmonton qui s'émerveillaient à la vue de toutes ces décorations, ainsi que des visiteurs de tous âges qui se laissaient facilement emporter par cette féerie proposée par les organisateurs de l'événement.

C'est déjà terminé pour cette année, mais l'invitation est lancée pour l'année prochaine.

Une grève au Calgary Herald ? On ne l'aurait jamais cru!

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

CALGARY

Depuis plus d'un an maintenant, les lecteurs du *Calgary Herald* ont remarqué un changement de style journalistique assez radical dans l'encre qui coule dans ses pages - un vif reflet de la mentalité dite «right wing» de Calgary.

Ce style de reportage ne fait pas l'affaire de tout le monde, incluant des membres de la communauté francophone de la ville et c'est ainsi à regret mais sans trop de surprises, que les gens de Calgary témoignent avec émotion, piqués d'un certain intérêt, la dégringolade de leur journal local.

En effet, le processus de négociations initié par la formation de deux syndicats pour la protection des droits des employés, il y a déjà quelques 9 mois, aboutissait en grève le 8 novembre dernier. Cette initiative fut poursuivie afin d'en arriver à une résolution aux problèmes importants entre les gestionaires du *Herald* et des employés qui se disent insatisfaits de leurs conditions de travail.

Il faut le dire. Le réseau d'information médiatique de la presse écrite de la Southam News, profite d'une bonne réputation pour sa qualité journalistique et cela, à la grandeur du Canada. À Calgary, c'est le *Calgary Herald*, qui incarne cela depuis ses premiers jours en 1883. Mais attention, des quelques 700 employés du *Herald*, 230 sont aujourd'hui en grève, apparamment sans espoir de résolution dans un avenir rapproché.



photo: S. de Courville Nicol

Selon le GCIU (Graphic Communications International Union) Local 34M dont les 163 membres travaillent dans la salle des nouvelles et le CEP (Communications Energy and Paperworkers Union of Canada) Local 115A, dont les 67 membres travaillent au centre de la distribution, « la vie en rose du *Calgary Herald*, connaît maintenant la vie en noir «Black days » de Conrad Black, leur nouveau propriétaire ».

« Nous voulons être traîtés avec justice et égalité, déclare Andy Marshall, président du CEP. Nous ne faisons aucune demande exagérée, bien au contraire, nous ne nous débattons que pour des droits de base, soit, la reconnaissance de la séniorité (sécurité d'emploi), une échelle salariale et des bénéfices, ce que l'on retrouve dans tout autre entente collective que Southam a avec les employés de ses journaux à travers tout le Canada. Au *Calgary Herald* par contre, on n'a rien du genre».

«Alors que certains travailleurs séniors sont bien payés, les nouveaux employés sont rémunérés à des taux réduits. Plusieurs journalistes embauchés à contrats et à court terme sont payés aussi peu que 12$ de l'heure, ce qui représente 26,000 $ par année.» affirment les syndicats dans un dépliant distribué à la grandeur de la ville.

Rejoint au bureau central des grévistes (Strike Headquarters) à cinq minutes du *Calgary Herald*, John Webster, président du GCIU déclarait: «Nous voulons réitérer que nous avons tout fait pour retourner à la table afin de reprendre les négociations collectives (collective bargain) mais l'employeur n'a pas répondu à nos efforts.»

«Il y a une plus grande cause en jeu ici, insiste-t-il pour dire, alors que la corporation a tracé une ligne dans le sable qui nous démontre qu'ils ne veulent carrément plus de syndicalisation de leurs journaux.»

Alors, comment régler le problème? Quelle serait la solution à cette impasse?

Selon monsieur Webster, « le problème c'est qu'en Alberta, nous avons besoin d'un code du travail qui comprend mieux les travailleurs. En Saskat-chewan, explique-t-il, le gouver-nement a le «first time contract legislation» qui force les deux partis à s'asseoir autour de la table avec un médiateur jusqu'à ce qu'ils en arrivent à une entente. Ici, on n'a pas cela, ce qui permet aux gestionnaires de tout simplement nous écouter poliment, selon leur bonne volonté, pour ensuite nous tourner le dos et dire «non» à toute demande.»

« Nous sommes par contre, très encouragés par l'appui total, moral et financier, d'organismes communautaires au niveau local et national, ajoute-il, ainsi que l'appui d'individus et de personalités célèbres telles que Margaret Atwood, John Ralston Saul, June Callwood, Knowlton Nash et bien d'autres encore, que nous recevons depuis le tout début. Nous demandons aux gens d'annuler leurs abonnements au *Calgary Herald* immédiatement et de façon permanente, jusqu'à ce que la situation soit réglée, et de toute évidence, les gens nous écoutent et nous appellent pour nous le dire.»

Selon monsieur Webster, il y aurait une diminution des ventes des journaux du vendredi, la journée où chaque semaine, le pourcentage des ventes est le plus élevé (environ 15 000 journaux).

« Nous ne voulons pas être en grêve! s'est-il exclamé en terminant. Noël s'en vient, nous avons tous des responsabilités, des familles, nos vies à maintenir. Nous ne méritons pas d'être traîtés ainsi ... nous qui avons toujours travaillé fort pour le bien de notre employeur. Si on refuse de nous parler, comment pourrons-nous trouver la bonne solution?»

Monsieur Dan Gaynor, éditeur du *Calgary Herald*, n'a pu être rejoint pour livrer ses commentaires, mais nous avons appris qu'un groupe de leaders communautaires de Calgary appelé «Friends of the *Herald*» est en voie de se former. Sans parti-pris, travaillant en coulisses, ces individus auraient comme mandat de voir à ce que la situation soit réglée de façon juste et équitable pour tous.

ÉDITORIAL

Santé ...

S'attaquer au système universel de santé c'est en fait s'attaquer aux valeurs fondamentales d'un pays. Le système de santé canadien est en péril, il est assiégé de toute part et l'Alberta se veut le chef de fil dans le domaine. Sera-t-elle la province qui lui assenera le coup de grâce? Pourtant les Albertains ont déjà indiqué à leur gouvernement qu'on ne touchait pas à la santé. Mais à l'autre bout de la ligne personne n'écoute.

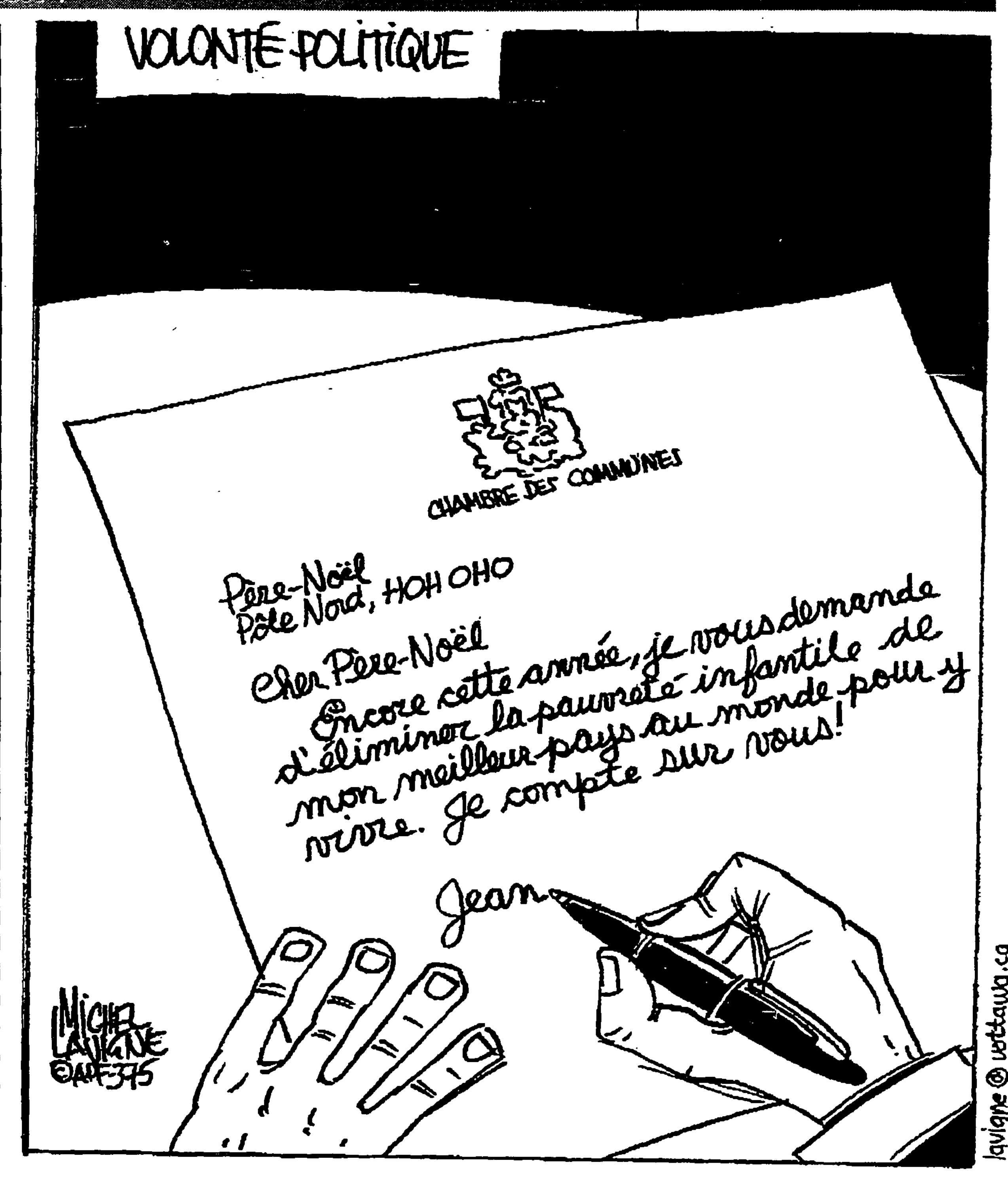
Après l'avoir mutilé à grands coups de tronçonneuse et à l'aveuglette, sans plans précis, en fermant des hôpitaux, en en dynamitant d'autres (ex: Calgary), en laissant des lits vides, en mettant des infirmières au chômage, en allongeant les listes d'attentes, le gouvernement albertain revient à la charge avec une nouvelle formule magique, celle qui va régler le problème qu'il a lui même créé: un système de santé qui ouvrirait les portes aux entreprises privées. Ainsi plus de listes d'attente donc plus de problème. Un système qui probablement avec le temps se transformera en des soins de santé à deux niveaux et qui fera certainement tâche d'huile à travers le Canada. Ne soyons pas dupes. Les premiers ministres des autres provinces n'observent-ils pas l'Alberta en silence?

Même si notre premier ministre provincial crie à qui veut l'entendre sa bonne foi (11 fois dans son discours « american style » de 10 minutes diffusé dernièrement et payé par les contribuables), on a du mal à le croire. N'est-ce pas le même homme qui nous assurait en 1994 que les compressions budgétaires n'auraient pas d'impact sur la qualité des services hospitaliers? L'hypocrisie du gouvernement albertain est désolante et indécente. Désolante car on a vraiment l'impression que la classe dirigeante nous prend pour des enfants de coeur et indécente surtout à cause des souffrances infligées à la population vieillissante et aux malades depuis plusieurs années.

Comment peut-on affirmer que de donner des contrats à des cliniques privées puisse s'avérer moins onéreux que de réinvestir dans les services publiques actuels? On n'a pas besoin d'avoir fait les grandes écoles de commerce pour savoir que de tels hôpitaux penseraient avant tout à faire des profits. Même si ces hôpitaux privés offrent des services de bases qui seront remboursés par Alberta Health, on sait très bien qu'avec le temps, ces mêmes hôpitaux offriront des traitements plus dispendieux pour un 500$ de plus ou un 1,000$ de plus. Ceux qui auront les moyens pourront ainsi mieux se soigner que les autres. N'est-ce pas ce que vivent les Américains, les Britanniques et les Australiens? Pourquoi serait-ce différent en Alberta?

M. Klein se plaît à souligner ses talents exceptionnels de démocrate, mais si il avait vraiment à coeur les intérêts des citoyens et des citoyennes de cette province et non ceux des entreprises privées, il consulterait la population, il lancerait le débat sur la place publique et tiendrait un référendum. Quand on est prêt à détruire un système, on doit être prêt à en assumer toutes les responsabilités incluant celle de voir ses plans rejetés par la population. Un vrai démocrate n'hésiterait pas une minute.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Madame la rédactrice,

Dans l'Ouest Canadien, la voix des francophones est étouffée, se limitant à quelques simples lettres à l'éditeur - un faible chuchotement dans les annales du journalisme de l'Ouest qui ne fait que promouvoir constamment les points de vue de l'extrême droite.

Les partis pris de la presse canadienne, tout en disséquant chaque geste du Québec, ferme l'oeil devant les injustices faites aux francophones de l'Alberta. Voici un exemple: « Pensons aux commentaires de Parizeau qui, après avoir perdu le référendum, déclarait que les ennemis de son état étaient le vote ethnique et le vote des riches. Nous avons là une image frappante de ce que les séparatistes ont en tête » (d'un article paru dans un journal de Calgary en décembre 1998). Combien de fois avons-nous entendu cela depuis le référendum de 1995?

Lorsque le politicien réformiste Myron Thompson fit des commentaires discriminatoires lors de sa campagne électorale en Alberta, notre presse locale est restée muette. À chaque tribune électorale dans notre comté, le commentaire préféré de notre député était: « Mon fils n'a pas été accepté dans l'armée canadienne parce qu'il est de race blanche et ne parle pas français. Mon fils s'est donc engagé dans l'armée américaine. » Réfléchissez à ce commentaire. Les ennemis de son « Nouveau Canada » et de son fils sont donc les ethniques et les francophones. Voilà un exemple frappant de ce que nous réservent les réformistes. Parizeau démissionna et Myron Thompson fut réélu. Le chef de l'opposition officielle, Preston Manning, récompense Myron Thompson en lui accordant le portefeuille autochtone.

Pendant que nos voix francophones à Calgary et ailleurs à l'extérieur du Québec sont stratégiquement silencieuses, les voix anglophones du Québec ont toute l'attention de nos quotidiens locaux et nationaux. Trop d'anglophones au Québec ont utilisé leur pouvoir majoritaire à notre désavantage.

Maintenant, prenons en considération ce qui suit:


suite en page 10...

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC inc

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert.

Le Franco

#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Hélène Flamand
Lethbridge
François Bourbeau
Bonnyville/Cold Lake
Michel Raymond
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Serge Gingras
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul
Michele Routier

Déjà 25 ans pour l'école Les Tournesols de Saint-Albert

DENISE HART

Legal

La petite école Les Tournesols de St. Albert ouvrait ses portes au public le mercredi 17 novembre dernier. Cet événement annuel qui aide au recrutement d'élèves et au prélèvement de fonds soulignait cette année les 25 ans d'existence de ce centre.

C'est Madame Florence Lefebvre, personne bien connue auprès de la communauté, qui a pris à cette époque l'initiative d'offrir aux enfants d'âge préscolaire, un programme de jeux et d'initiation à la langue française. Selon Madame Lefrebvre, il y avait un besoin pour un tel centre il y a 25 ans, et elle a fait les démarches nécessaires pour le mettre sur pieds. Le

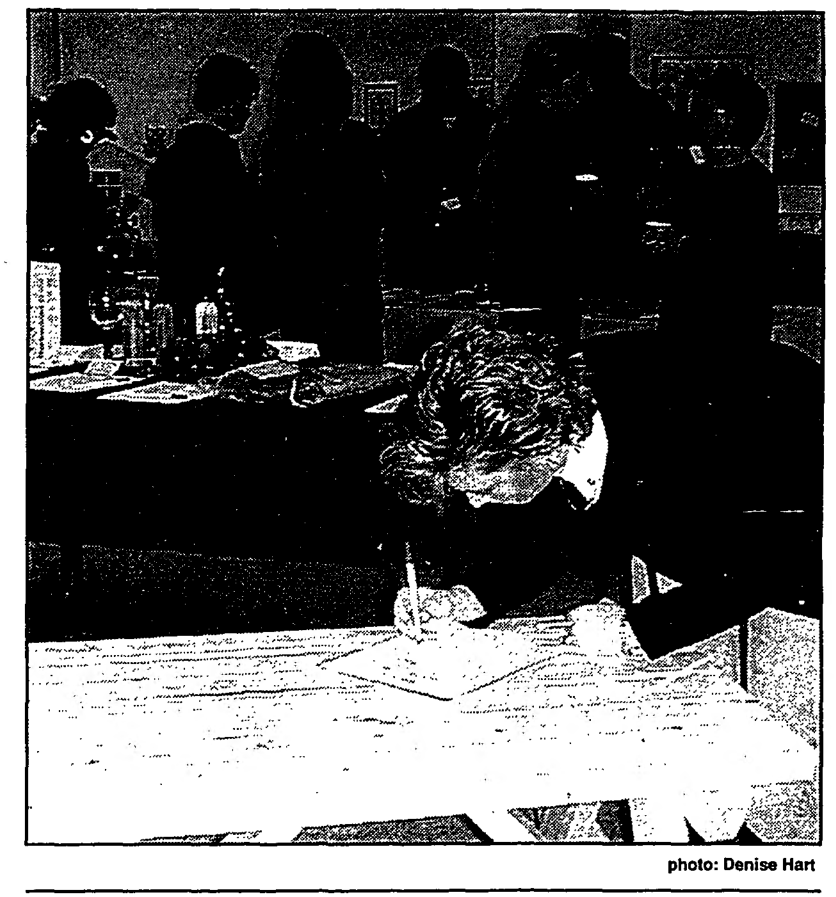


photo: Denise Hart

programme n'est aucunement relié à une école mais est géré indépendamment par un comité de parents, alors que les deux enseignantes, Suzanne Overton et Christine Gérard sont responsables du programme et des activités avec les enfants.

La majorité des participants ne parlent pas le français avant l'entrée au programme. Cette année 40 enfants se sont inscrits mais la petite école a déjà accueilli jusqu'à 80 enfants par saison. Les enfants se rencontrent de septembre à mai pour des demi-journées, deux fois la semaine. Les parents ont le choix d'envoyer leurs enfants soit le matin ou en après-midi.

Le recrutement se fait plutôt de bouche à oreille mais selon la présidente du comité Madame Nicole Balwich, des occasions spéciales, telles, ces journées portes ouvertes, peuvent aussi aider à faire connaître le programme. Tout se déroule au sous-sol de l'église St.Albert United Church. Les parents sont satisfaits des ententes qu'ils ont avec les responsables de cet édifice et ne prévoient pas de changement pour les années à venir.

En même temps, lors de cette soirée, un encan silencieux avait lieu, organisé principalement par Nicole Balwich et Patty O'Neil. Elles ont obtenu une variété d'articles provenant des commerces et des parents de la Ville de St-Albert. Ce genre de prélèvement de fonds rapporte normalement environ 800$ en profits chaque année, profits qui serviront à remplacer les jeux qui ne peuvent plus servir ou encore améliorer les ressources du centre.

La francophonie albertaine applaudie au dernier congrès conservateur

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Jasper

Au crépuscule de ce millénaire, les fidèles du premier ministre Ralph Klein et de son parti, se réunissaient pour une dernière fin de semaine avant l'an 2000, afin de débattre une soixantaine de résolutions présentées aux députés membres de cinq comités permanents (Standing Policy Committees), dont celui des Finances et Relations intergouvernementales; de l'Économie; de la Santé et des communautés sécuritaires; du Savoir; et de l'Agriculture, environnement et affaires rurales, en plus du premier ministre qui a tracé un bilan des réalisations du gouvernement albertain depuis un an. « Nous avons entre autres éliminé la dette nette. Nous sommes maintenant la première et seule juridiction au Canada, à en avoir plus qu'on en doit, « ...to own more than we owe» déclarait-il.



photo: S. de Courville Nicol

Le premier ministre Ralph Klein en compagnie de Laurent Auger de Calgary, Denis Ducharme et Guy Boutilier, député de Fort McMurray

Par contre, un participant à la session questions/réponses avec le premier ministre Klein, et à laquelle prenaient part quelques huit cent délégués, invoquait la prudence lui suggérant qu'avec tout ce succès et pouvoir, le gouvernement Klein se devait d'être vigilant afin de ne pas tomber dans l'arrogance, si ce n'était pas déjà fait. Il rappelait les récents dérapages de trois députés en voyage d'affaires outremer, au nom du gouvernement, et en première classe, dépenses qui vont pleinement à l'encontre des politiques de restriction du gouvernement.

Monsieur Klein répondait immédiatement qu'il y aurait justement des discussions intenses à Edmonton la semaine suivante sur ce sujet, et que les députés en question auraient à rembourser toutes leurs dépenses additionnelles s'il était jugé approprié qu'ils le fassent.

Le dernier mot de cette période de questions revenait à une participante francophone qui disait premièrement: «Bonjour» » en français et continuait ensuite en anglais pour féliciter monsieur Klein de son travail et celui de son gouvernement, qui ont réussi entre autres, à «... successfully handle the matter of francophone education in Alberta». Des remerciements suivaient ensuite, pour la nomination du Secrétaire des affaires francophones, le député Denis Ducharme. « It's a miracle ! ... » disait-elle. Elle revenait ensuite sur des remarques d'un autre participant concernant la Déclaration de Calgary, pour encourager monsieur Klein à continuer de se concentrer sur le positif et les points communs entre le Québec et l'Alberta, « notre province soeur » et terminait le tout en soulignant l'importance d'assurer qu'il y ait des budgets adéquats pour les ressources humaines, matérielles et financières, nécessaires aux soins de santé à domicile, à long-terme, et de qualité, pour les aînés de l'Alberta.

Régional en bref

Calgary

Investissement de 50 millions de dollars aux États-Unis pour IPG

Le 25 novembre dernier, la compagnie IPG (International Properties Group) annonçait une expansion significative aux États-Unis par l'acquisition de deux complexes immobiliers valant approximativement 50 millions de dollars (canadiens) à Seattle (Wash.), ajoutant ainsi 398 appartements à son inventaire nord-américain. Les recherches qu'ils ont effectuées démontrent que Seattle est un des trois meilleurs endroits aux États-Unis pour la croissance de son marché depuis les trois dernières années.

Les banques alimentaires de l'Alberta ont besoin de votre support

Près de 80 communautés en Alberta opèrent une banque alimentaire ou autres services du genre. Chaque mois, ces organisations offrent une assistance alimentaire à plus de 55 000 Albertains. Les services fréquemment offerts par ces banques alimentaires sont de fournir des paniers de nourriture pour les gens dans le besoin, fournir de la nourriture à des organisations à but non lucratif qui servent des repas aux plus désavantagés en plus de fournir des références et des services juridiques à ces même personnes. «Depuis les dernières années, ces banques alimentaires ont eu beaucoup de difficultés à satisfaire à la demande de leurs clients. Dans plusieurs communautés, la demande a augmenté plus vite que les ressources en nourriture, monétaires ou même bénévoles» selon Jeanine Colley, directrice de la banque alimantaire de Fort McMurray et porte-parole de Alberta Food Bank Network Association de Calgary. Même en dépit des efforts du gouvernement pour supprimer la pauvreté chez les jeunes, ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter les banques alimentaires. La banque alimentaire d'Edmonton encourage donc, lors de l'événement Bright Nights qui se tient au Hawrelack Park d'Edmonton, le public à apporter de la nourriture ou des dons en argent. Le BrightNights est ouvert au public tous les jours de 5h00 à 11h00. Au cours des prochaines semaines, les banques alimentaires de l'Alberta solliciteront la population dans le cadre de leur campagne de Noël. L'argent et la nourriture recueillis pendant cette période permet à ces organisations de fournir de la nourriture toute l'année, en même temps qu'ils offrent des paniers de Noël en décembre.

Edmonton

La priorité au développement économique communautaire

Dans son rapport annuel présenté lors de la 2ième assemblée générale annuelle de la Chambre économique de l'Alberta (CÉA) qui se tenait le 24 novembre dernier, M. Camille Bérubé, qui, jusqu'à l'AGA, agissait comme président par intérim, a rappelé que les administrateurs, le personnel et les membres de la CÉA travaillent tous dans le même but, soit: faire reconnaître la communauté francophone comme une valeur ajoutée au développement économique et touristique de la province de l'Alberta. Que l'évolution rapide du dossier de développement économique au niveau national dans les communautés francophones et acadienne demande une adaptation constante de la part du conseil d'administration et du personnel de la CÉA. Considérant la nouvelle approche préconisée par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, le Conseil d'administration a modifié l'approche de la CÉA à l'intérieur de son plan d'action pour donner priorité au développement économique communautaire, afin de permettre à la communauté de se développer plus adéquatement et de façon plus efficace. Cela ne veut pas dire pour autant que la CÉA négligera les entrepreneurs et professionnels francophones. «Au contraire, mentionnait M. Bérubé, nous allons continuer à offrir nos services de consultation et de conseils aux personnes voulant démarrer une entreprise ou prendre de l'expansion. Et nous irons encore plus loin cette année en améliorant substantiellement l'accès au financement pour les personnes qui veulent démarrer une entreprise ou qui veulent prendre de l'expansion». Lors des élections, Messieurs Camille Bérubé, Richard Murphy, Reed Gauthier et Marc Tremblay ont étés réélus par acclamation. Trois nouveaux membres ont aussi été élus par acclamation, il s'agit de Mesdames Céline Uttaro et Gioia Sallustio-Jarvis ainsi que M. Denis Lord.

Bourses d'études offertes par la Fondation Donatien Frémont

Dans le cadre de son programme pour le développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada, la Fondation Donatien Frémont inc. offre des bourses d'études pour aider à former des experts en communication. Des bourses sont offertes pour chaque année académique. Le programme de bourses de la Fondation est destiné à aider les étudiants et les étudiantes qui se préparent à faire carrière dans le domaine des communications au sein des communautés francophones. Les candidats doivent obtenir, auprès d'un membre de la Fondation, une lettre de recommandation à cet effet. Les candidats doivent poursuivre des études en français au niveau postsecondaire. Ils peuvent étudier dans tout établissement d'enseignement postsecondaire reconnu n'importe où au Canada ou ailleurs. La Fondation accorde la priorité aux candidats qui montrent la plus grande détermination et les meilleures aptitudes pour faire carrière en communication au sein des communautés francophones, et, d'autre part, qui ont le plus besoin d'aide financière pour y arriver. Les demandes de bourses doivent être présentées sur le formulaire prévu à cette fin, et parvenir au secrétariat de la Fondation avant le 1er juin de chaque année. On peut se renseigner auprès des journaux de l'Association de la presse francophone ou au secrétariat de la Fondation au 1-613-241-1017. Donatien Frémont est un des plus célèbres journalistes francophones de l'Ouest canadien. Sa carrière a marqué toute la presse francophone hors Québec du sceau de la qualité et de la franchise. Il a de plus été un fier défenseur des droits des francophones, de leur langue et de leur culture.

Dévoilement d'un monument marquant le 10ième anniversaire du massacre de l'école polytechnique de Montréal

Le 6 décembre prochain des centaines d'Edmontoniens et Edmontoniennes souligneront le 10ième anniversaire du massacre de 14 étudiantes de l'école polytechnique de Montréal en assistant au dévoilement d'un monument commémoratif intitulé «Une vision d'espoir». Le meurtre de ces 14 femmes de l'école polytechnique le 6 décembre 1989 fut une tragédie aux dimensions incommensurables, et le fait qu'elles aient été tuées seulement parce qu'elles étaient des femmes a sensibilisé la population sur l'étendue du problème de la violence faite aux femmes. Une cérémonie souvenir aura lieu à l'amphithéâtre Tucker du théâtre Citadel (9828-101 A ave) à compter de midi, suivie du dévoilement du monument commémoratif «Une vision d'espoir» au parc Mary Burlie (97 street and 104 ave).

(parents) suite de la page 2...

Mme Labelle reproche au gouvernement fédéral de ne pas prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que les fonds fédéraux versés aux provinces et destinés à l'éducation en langue française, prennent effectivement le chemin des écoles de langue française où les besoins en ressources sont criants.

La CNPF avait publié il y a trois ans un rapport percutant intitulé *Où sont les milliards?* qui dénonçait le mode d'attribution aux provinces des fonds fédéraux destinés à l'éducation en langue minoritaire. La Commission dit attendre encore la réponse du gouvernement.

«Il est évident que les milliards continuent à couler, surtout en direction des écoles de la majorité où sont accueillis un nombre grandissant d'ayants droit francophones».

Elle demande au gouvernement fédéral de consacrer les ressources nécessaires pour renverser la vapeur. Plus particulièrement, elle s'attend à ce qu'Ottawa tienne compte des besoins particuliers des enfants francophones dans son Plan d'action national pour les enfants, qui a été annoncé dans le dernier discours du Trône.

La présidente de la CNPF salue aussi au passage le récent rapport «percutant» du sénateur Jean-Maurice Simard qui, dit-elle, a bien saisi l'état actuel des choses dans les communautés francophones, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Si rien n'est fait par les gouvernements pour remédier à la situation, la CNPF menace aujourd'hui d'exiger des réparations devant les tribunaux.

À propos de l'entente sur l'équité salariale

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Fin octobre 1999, le gouvernement fédéral rendait les armes devant la décision de la Cour fédérale, en l'occurence présidée par le juge John Evans, de rejeter la demande de révision judiciaire d'Ottawa qui contestait une décision rendue en juillet 1998 par le Tribunal des droits de la personne.

«C'est une affaire qui s'est prolongée bien trop longtemps et qui a coûté beaucoup trop aux personnes concernées», citait M. Evans à la *Presse Canadienne* dans un jugement de près de cent pages. «En effet, dans ce contexte, retarder excessivement la justice, c'est refuser la justice» a-t-il ajouté.

Le président du Conseil du Trésor d'alors, Marcel Masse, avait déclaré avoir choisi la voie du recours aux tribunaux pour clarifier l'interprétation de la loi. Cette loi canadienne des droits de la personne, en vertu de l'article 11, interdit la disparité salariale basée sur le sexe, soit entre les hommes et les femmes occupant des «fonctions équivalentes» et a aussi pour but de redresser toute inégalité. Le gouvernement contestait la façon dont le Tribunal des droits de la personne calculait les sommes auquelles les employés avaient droit pour un travail d'égale valeur, mais qui pour le gouvernement, ne semblait pas équivalent.

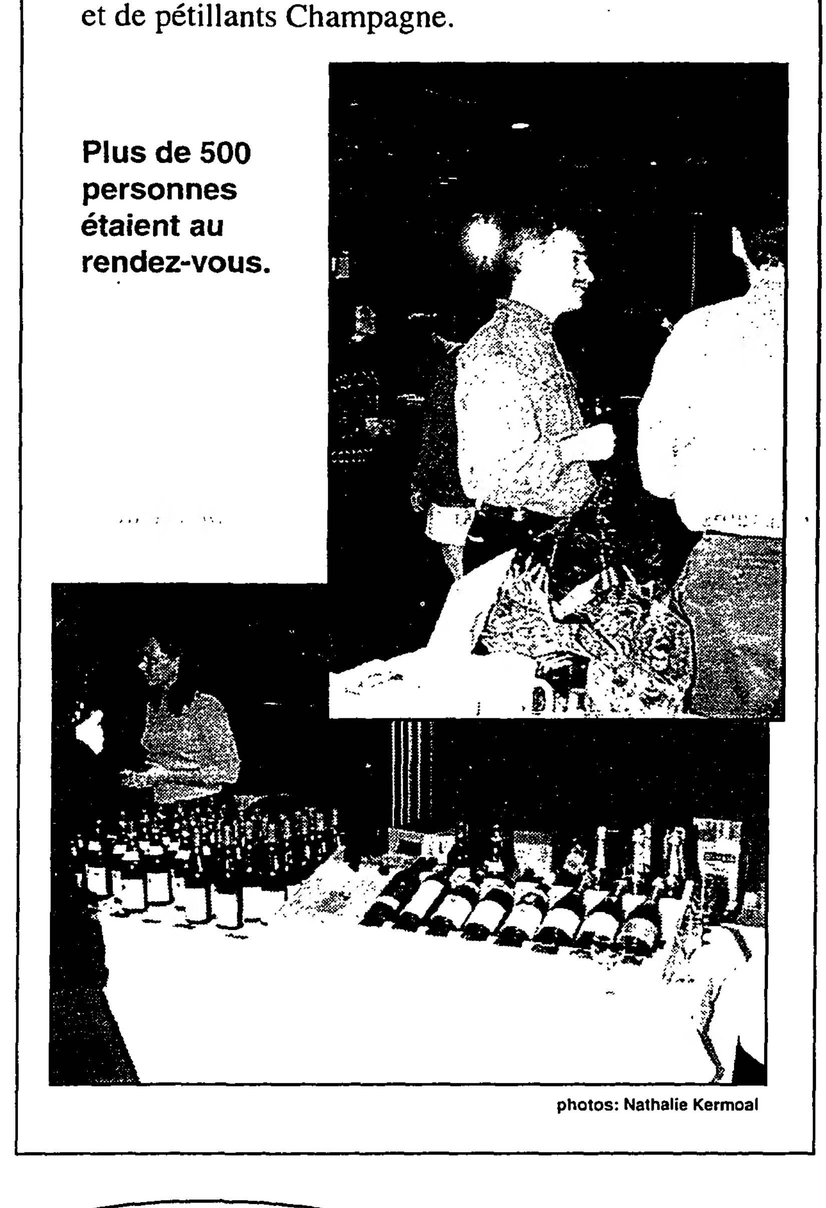
Ottawa a donc accepté de se plier aux exigences de la Cour fédérale et d'indemniser ses quelque 230 000 employés, actuels et anciens ayant subi une discrimination salariale en occupant un poste à prédominance féminine. Ce conflit qui connait aujourd'hui un heureux dénouement pour l'Alliance de la Fonction publique du Canada n'aura pas été vain puisqu'il a nécessité près de 15 années de lutte, dont 6 devant les tribunaux.

Le gouvernement fédéral en est venu à une entente avec l'Alliance de la Fonction publique sur les modalités de versements des indemnités quelque dix jours après le jugement de la Cour fédérale. «Cette entente met un point final à un long litige» a affirmé en conférence de presse Mme Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor. Les quelque 230 000 fonctionnaires fédéraux, en majorité des femmes, se partageront donc une somme variant entre 3,3 et 3,6 milliards de dollars, et devraient recevoir des compensations atteignant en moyenne 30 000 dollars dans les mois qui suivent, soit environ 2000 dollars par année travaillée depuis 1985, intérêts compris. Ces montants seront par contre imposables, ce qui permettra au gouvernement de récupérer une bonne partie de l'argent dépensé, selon l'Alliance de la Fonction publique. Il en coûtera néanmoins un milliard au gouvernement en frais d'intérêts versés aux fonctionnaires, montant qui est par contre compris dans l'estimation du montant global. La présidente du Conseil du Trésor a cependant indiqué que le paiement de ces sommes n'affecterait en rien le budget fédéral, car depuis plusieurs années le gouvernement avait budgété en fonction de la possibilité de ne pas avoir gain de cause devant les tribunaux.

Pour l'Alliance de la Fonction publique, c'est sans contredit une grande victoire, non seulement pour eux, mais aussi pour tous les canadiens, cependant, considérant les montants accordés, est-ce que cette victoire, représente une juste indemnisation ?

«Pour certains, c'est une victoire monétaire, mais pour beaucoup d'entre nous, c'est beaucoup plus une victoire morale, une victoire de justice et d'égalité. Le gouvernement a enfin reconnu ses employé(e)s pour le travail qui a été effectué. En gagnant cette cause, on a créé des précédents qui auront sûrement des répercussions auprès des travailleurs du secteur privé, mais tous et toutes sont bien heureux et heureuses de l'aboutissement positif de ce combat » nous disait Mme Magella Lanteigne, d'Edmonton, fonctionnaire à la Commission de la fonction publique du Canada.

Le 18 novembre dernier, à la Cité francophone, les amateurs de vin ont pu goûter à la nouvelle cuvée du Beaujolais ainsi qu'à d'excellents vins australiens et français. Les papilles gustatives des personnes présentes ont été titillées entre autres par un succulent Shiraz australien, de superbes Bourgogne et de pétillants Champagne.



Plus de 500 personnes étaient au rendez-vous.

photos: Nathalie Kermoal

suite de la page 1...

industrie biotechnologique des plus avancée au monde, prêchera pour sa paroisse afin d'essayer d'imposer à la plupart de ses partenaires les OGM, tandis que de l'autre côté, l'Union européenne entend faire respecter le principe de précaution.

Il est aussi question de dépendance entre les agriculteurs et les industries de génie génétique, car aux États-Unis, des agriculteurs séduits par les perspectives supérieures de rendement ont accepté de ces compagnies des semences génétiquement modifiées mais ont aussi eu à acheter les produits de traitements qui vont avec. La même situation pourrait aussi se produire ailleurs qu'aux Etats-Unis. Les firmes de génie génétique seront aussi montrées du doigt sur la question des «brevets du vivant», en effet les détracteurs dénoncent ces brevets qui consistent à pri-vatiser un «patrimoine géné-tiquement universel» en plus de détourner à leur profit le travail de sélection millénaire fait par les paysans.

L'Europe, avec qui le Japon fera cause commune lors de ce sommet, a déjà pris position dernièrement dans le dossier du boeuf aux hormones ou celui de la dioxine. De plus, les pays en voie de développement craignent une dépendance économique. On est donc en droit de se demander ce qu'on peut attendre de ce sommet sur la mondialisation des marchés.

(lecteur) suite de la page 4...

L'ACFA a continuellement des versions déceptives différentes de ces mêmes plaintes à leurs lecteurs semaine après semaine, mois après mois, année après année (par exemple: la loi sur l'affichage). Pensez-vous que nous aurions toujours un Canada uni après la publication de tels commérages?

Diane Francis, journaliste réformiste toujours au courant des revendications des Anglo-Québécois, utilise régulièrement ces informations pour ridiculiser le Québec. Pour en savoir plus, j'ai décidé de contacter un de ces revendicateurs. J'ai expliqué à cette personne que lorsque nous entendons parler des revendications anglo-québécoises, cela crée non seulement des angoisses chez nous mais aussi des malentendus. Elle me dit: « Mais j'ai des revendications sincères qui doivent être adressées. » Je lui demande: «Cela se peut mais pourquoi sont-elles publiées dans nos journaux? ». Elle répond: « Je ne comprends pas. Une journaliste m'a téléphoné en m'expliquant qu'elle voulait écrire un article sur ma revendication. Je trouvais l'idée bonne. Je ne sais même pas qui est Diane Francis. Je n'aurai jamais pensé que ce serait publié à travers le Canada et ce, jusqu'à Calgary. » Je demande: «Où avez vous fait votre revendication? », « Alliance Québec, » fut sa réponse.

Nous avons alors eu une conversation franche et constructive. Toutes ces années, j'étais fâchée contre les Anglo-Québécois. C'étaient des experts du journalisme à sensation tels que Diane Francis et William Johnson, deux journalistes possédant un talent particulier pour irriter les Canadiens avec leurs articles sur la situation linguistique du Québec, qui attisaient notre colère. Leurs articles ont créé des divisions entre Canadiens au lieu de raffermir l'unité du pays. Devons-nous établir leur justice en détruisant la réalité canadienne de nos compatriotes? Si Alliance Québec veut ébruiter ses revendications, qu'ils exigent la même impartialité pour les francophones connaissant des circonstances similaires. L'ex-président d'Alliance Québec faisait des pas dans la bonne direction. Le Canada a besoin de gens courageux comme lui. Un grand merci au *Montreal Gazette* d'avoir récemment publié un article intitulé - NEW FACE of QUEBEC ANGLOS - il fut également reproduit dans le *Calgary Herald*.

S'il existe une communauté au Canada ayant le potentiel d'apporter une contribution importante, c'est bel et bien la communauté anglophone du Québec. Il est donc dommage de souligner que durant les années quatre-vingt-dix, la plupart de leurs dirigeants ont largement contribué à la vision étroite de Lord Durham en existence depuis 1838 d'un Canada uniquement anglais. Depuis, les francophones ne font que se battre pour protéger leur place au Canada. Vous ne voulez pas perdre votre place dans l'histoire canadienne - nous non plus. Preston Manning a grandement profité de la dernière décennie pour établir sa vision restreinte d'un « Nouveau Canada ».

Contrairement à l'hypothèse généralement acceptée par la presse anglophone, notre progrès a été minimal. Mon expérience en tant que mère canadienne-française se battant sans succès depuis vingt ans pour assurer une éducation francophone pour mes quatre enfants en est la preuve. Durant le dernier référendum, un sondage indiquait que si les souverainistes remportaient ce dernier, la plus grande crainte des Anglos-Québécois était la perte de leurs droits. À l'extérieur du Québec, les Canadiens-Français sont continuellement obligés de se battre pour leurs droits constitutionnels et ce, tout en faisant partie intégrante de la confédération canadienne. À travers le pays, les gouvernements provinciaux majoritairement anglophones ont adopté des politiques prônant l'assimilation sapant ainsi la Charte Canadienne des Droits et Libertés.

À Montréal, AUCUN Anglo-Québécois ou citoyen Canadien y déménageant n'est privé d'un enseignement en anglais subventionné par les fonds publiques pour leurs enfants. AUCUN enfant n'est obligé d'aller à une école francophone pour cause de pénurie d'écoles anglophones. Par comparaison, seule une petite minorité de francophones à Calgary reçoit un enseignement adéquat en Français selon la Charte. Depuis quand l'éducation francophone de nos enfants est-elle devenue une question de privilèges? Sur une population étudiante francophone de 6 550, seulement 750 sont enregistrés en juin 1999... Pourtant, tous les Francophones sont supposément protégés par la Charte. Les Franco-Calgaréens viennent tout juste d'obtenir leur gestion scolaire pour l'an 2000. Ce succès ne s'est pas fait sans lutte, travail acharné et détermination.

Les droits constitutionnels des Anglo-Montréalais sous l'article 23 de la Charte Canadienne sont respectés par le gouvernement majoritairement francophone du Québec. Par contre, les droits constitutionnels des francophones sous la même clause sont difficilement respectés par les gouvernements provinciaux majoritairement anglophones. Il est ironique de constater que la plupart des provinces hors Québec agissent comme des états souverains face à leur réalité linguistique francophone tandis que le Québec agit vraiment comme une province canadienne face à sa réalité linguitique anglophone. C'est la raison pourquoi les Anglo-Québécois ne sont pas assimilés. Cependant, la presse anglophone et le gouvernement au pouvoir nous donnent l'impression que seul le Québec est fautif.

N'est-il pas grand temps que les libéraux et la presse utilisent les mêmes démarches utilisées contre le Québec pour le parti Réformiste, parti officiel de l'opposition à Ottawa. Ce dernier rallie divers éléments d'extrême droite pour exiger des changements radicaux au Canada. Comme si les francophones hors Québec n'avaient pas subi assez d'injustices, le parti Réformiste, s'il forme un jour le gouvernement, s'apprête à introduire de nouvelles politiques linguistiques territoriales.

La position actuelle de l'Alternative Unie sous l'égide du parti Réformiste est une insulte aux communautés francophones. Nous méritons du respect. Notre respect, c'est de prendre les intérêts du pays à coeur. Dans ce pays, personne ne devrait se sentir comme un moins que rien. Les presses anglophones et québécoises, pour cause d'un manque de dialogue avec les autres réalités du pays, déçoivent les Canadiens. Cela a beaucoup nuit à nos communautés francophones de l'Ouest. Pour qu'il existe un dialogue ouvert et sincère entre Canadiens, la presse se doit de représenter la réalité canadienne en entier et non uniquement des réalités régionales.

Aujourd'hui, dans sa quête de promotion de l'Alternative Unie, Preston Manning aimerait se dissocier des Myron Thompson et autres extrémistes. Pourtant, au fil des années 1990, il profitait de ces derniers pour se tailler une place au pouvoir au détriment des valeurs et principes canadiens.

Joe Clark, Jean Charest et le parti Conservateur même lors de moments difficiles ont réussi à se distancer des Myron Thompson et al. On ne peut qu'applaudir cette nouvelle intégrité des Conservateurs.

La complexité de notre pays explique ces défis et ces luttes. Trop souvent, au fil de notre histoire, les Canadiens se sont sentis impuissants et angoissés. Par contre, après la tempête, il est possible d'arriver à une entente mutuelle. La complexité canadienne est à la base de notre maturité démocratique canadienne et de notre humanité. La façon canadienne n'est pas discutable, c'est notre beauté.

Francine Boisclair-Stewart
Calgary







Sur le bout de la langue

Dissection d'un article de dictionnaire

Par: Annie Bourret

Bien des gens se découragent devant les colonnes denses du Petit Robert, à la typographie compliquée combinant des chiffres romains et des chiffres arabes, sans compter des doubles flèches, des tirets longs et des abréviations comme LOC. FIG., CONTR. et HOM. C'est dommage, car ce dictionnaire est un instrument complet pour quiconque souhaite maîtriser la langue française.

Je ne contesterai pas qu'il s'agit d'un dictionnaire complexe. Mais se familiariser avec son approche linguistique permet d'enrichir son vocabulaire, de pouvoir s'exprimer avec nuance et justesse, à cause de son système analogique unique. Qu'on en juge, à partir de l'exemple de l'article consacré à *énerver*...

En tout premier lieu, *énerver* est suivi d'un bloc d'informations linguistiques de base : après la prononciation en notation phonétique internationale, la morphologie *v. tr. (1)* indique que ce verbe est de nature transitive et qu'il appartient au premier groupe pour la conjugaison. Ensuite, on en donne l'étymologie : première apparition en français vers le XIIIe siècle, mot et sens d'origine (du latin *enervare*, dont le sens premier était *couper les nerfs+).

Après ces informations, la description sémantique commence. L'article présente trois définitions pour ce verbe, chacune précédée d'un chiffre arabe et d'un losange en caractères gras, de la plus ancienne à la plus moderne. La signification contemporaine *agacer, exciter en provoquant de la nervosité+ date de 1897 et est décrite au sens **3**, qui est immédiatement suivi d'une double flèche signalant le renvoi à deux groupes de synonymes partiels: *crisper* et *impatienter*, d'une part, et *exaspérer, horri-piler* et *excéder*, d'autre part. Le sens **3** comprend ensuite quatre exemples d'usage, dont *Arrête, tu m'énerves!*, qui renvoie à l'expression **taper sur les nerfs* (l'astérisque réfère à l'article sur le verbe *taper*). L'abréviation *Pronom.* signale l'emploi du verbe à la forme pronominale *s'énerver*, définition, exemple et renvoi au synonyme *s'exciter* compris. Puis, l'abréviation *Spécialt* souligne un usage restreint du verbe *s'énerver* avec les deux sens de *perdre son sang-froid, être anxieux + (renvoi à *paniquer*) et *mé-content +. L'article se termine par la mention de *calmer* et *détendre*, antonymes précécés de leur abréviation CONTR.

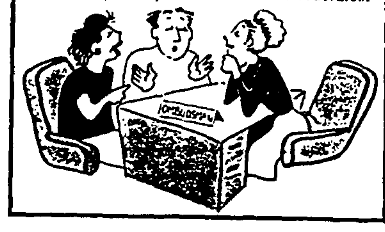
Tous ces renseignements d'ordre sémantique constituent le système analogique du Petit Robert. Ce système permet de retrouver des renseignements éparpillés par l'ordre alphabétique et d'approfondir ses connaissances de la langue française. En voici un dernier exemple, avec le mot ***bateau***. Au sens **1**, l'article présente les synonymes *navire, barque, bâtiment* et *embarcation*. Puis, les notions apparentées à *bateau* se font connaître au fil des mentions d'usage. *Le bateau bougeait beaucoup* renvoie à *tangage* et *roulis*, alors que *prendre le bateau* ramène à *s'embarquer*. L'article comprend également les hyponymes de *bateau* (les divers types de navires), par exemple *paquebot, péniche, crevettier, remorqueur, pinardier*, etc. L'article signale des emplois comme *décolleté bateau* (analogie de forme, mot *bateau* en apposition) au sens **3**, tandis que le sens **5** présente les LOC. FIG. et FAM. (locutions figurées et familières) comme *monter un bateau à quelqu'un* et *mener quelqu'un en bateau*.

P.-S. : Je recommande aux personnes qui souhaitent approfondir la question de lire *L'intelligence du Petit Robert, anatomie d'un dictionnaire* (C. Veyrat, Éditions Logiques, 1995).

Envoyez vos commentaires à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

SAVEZ-VOUS QUE...

(NC)—Plusieurs pays du monde ont des ombudsmans pour « protéger le citoyen ». Le Canada a un ombudsman linguistique, le Commissaire aux langues officielles; il a plusieurs bureaux un peu partout au pays. Son personnel fait enquête quand des personnes se plaignent que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés par les institutions fédérales.



Le nœud gordien tranché

L'édition Nouvelles

SHERWOOD PARK

Les responsables municipaux de Sherwood Park ont découvert comment protéger le trésor que constituent les arbres des villes, mais dont les racines endommagent gravement les tuyaux d'égout qui ne sont pas en plastique.

Selon Lyle Clarke, coordonnateur des Services d'eau et d'hygiène, « auparavant, nous pensions qu'il suffisait d'abattre les arbres pour régler le problème, mais nous avons changé d'avis ».

Les boulevards du comté de Strathcona sont bordés par quelque 30 000 arbres dont bon nombre longent les canalisations d'égout qui ont été installées avant que les tuyaux de plastique ne s'imposent. Le comté a entrepris, il y a quatre ans, de recouvrir les anciens tuyaux d'égout en argile avec une doublure impénétrable et a offert aux résidants la possibilité de profiter de l'occasion pour faire doubler les tuyaux d'égout qui courent sur leur propriété. Il existe maintenant une liste d'attente de propriétaires de maison qui sont prêts à dépenser entre 1 500 et 3 000 dollars pour protéger les canalisations de l'assaut continuel des racines.

Le comté assume environ 750 dollars du coût pour inciter les résidants à effectuer le changement au moment où les travaux de protection des tuyaux qui longent les boulevards sont en cours.

Le budget annuel permet la participation de 25 à 35 résidants par an. Les mesures prises par le comté pour sauver les arbres, dont le remplacement coûte de 400 à 2 300 dollars, selon le cas, ont été reconnues par le réseau ÉcoAction d'Environnement Canada, qui reconnaît les particuliers et les groupes qui entreprennent des projets de protection de l'environnement. De plus, plus de 60 collectivités canadiennes se sont inscrites auprès d'Environnement Canada à titre d'Éco-collectivités du millénaire. Les Éco-collectivités du millénaire forment un réseau en direct qui permet aux gens de partager leurs idées et leurs approches en matière de protection de l'environnement. L'adresse du site Web est www.ec.gc.ca/eco

AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

Local Authorities Election Act (article 16)

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-SUD NO 4
province d'Alberta

Avis est donné par la présente que le jour de mise en candidature est fixé au **lundi 13 décembre 1999** et que les noms des candidats ou candidates à élire aux postes suivants pourront être soumis au bureau du Conseil de coordination de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-SUD NO 4 entre **10h00 et midi** à la date indiquée.

POSTES VACANTS	# DE POSTES	# DE AL SUBDIVISION
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par les parents des élèves inscrits à l'école francophone à Queen's Park à Calgary	1	1
Deux CONSEILLERS ou CONSEILLÈRES élus par les parents des élèves inscrits à l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys à Calgary	2	2
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par les parents des élèves inscrits à l'école La Vérendrye à Lethbridge	1	3
Un CONSEILLER ou une CONSEILLÈRE élu par et redevable à tous les électeurs	1	4

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles, pendant les heures d'affaires, aux écoles mentionnées ci-dessus ou au bureau du Conseil de coordination de la Région scolaire francophone du Centre-Sud située à la suite 200, 4800 chemin Richard s. o. dans la ville de Calgary en Alberta.
Téléphone : (403) 228-2999

Un candidat ou une candidate doit satisfaire aux exigences suivantes :

1. avoir 18 ans ou plus ;
2. être citoyen canadien ou citoyenne canadienne ;
3. avoir résidé continuellement en Alberta pendant les six (6) mois précédant la date de mise en candidature ; c'est-à-dire, être résidant de l'Alberta depuis au moins le 12 juin 1999 ;
4. ne pas être inéligible en vertu de la *loi sur l'élection des administrations locales (Local Authorities Elections Act)* ou de la *Loi scolaire (School Act)*.

Les formulaires de « Mise en candidature et consentement du candidat ou de la candidate » doivent être signés par au moins cinq (5) parents ayant le droit de voter en vertu de l'article 223.4(1) de la *loi scolaire (School Act)*.

Daté à Edmonton dans la province d'Alberta, ce 8e jour de novembre 1999.

Paulette Briand
Directrice du scrutin

Se préparer aux conditions météorologiques d'hiver

En se préparant aux tempêtes, on gagne la bataille contre l'hiver.

La plupart des Canadiens savent que la venue de l'hiver ne sonne pas le glas des activités de plein air ou des voyages d'agrément. Mais ils savent qu'il faut être vigilant durant cette saison, les changements de temps arrivant parfois subitement et surprenant ceux qui ne s'étaient pas préparés. Au Canada, plus de 100 personnes meurent chaque année des suites des tempêtes et du froid cinglant, un chiffre bien supérieur au total des décès attribuables aux catastrophes naturelles comme les ouragans, les tornades, les inondations, les vagues de chaleur et la foudre.

Les blizzards sont particulièrement dangereux; entraînés par une vague d'air articque, ils amènent de la neige, du temps très froid, des vents violents et une faible visibilité attribuable à la poudrerie. Dans la sud des prairies, il est très fréquent que certains endroits enregistrent plus de deux vrais blizzards par année, et plus de 15 heures de conditions de quasi-blizzard.

« Pour faire face à l'hiver, il faut planifier et ne pas oublier qu'il s'agit de se prémunir contre cet élément qui peut éventuellement vous coûter la vie, le froid» déclare Dennis Dudley, météorologue aux avertissements d'Environnement Canada à Calgary. «Et un aspect important de la planification est d'écouter régulièrement les prévisions météorologiques et de se préparer aux imprévus».

Les tempêtes qui ont lieu au début et à la fin de l'hiver sont réputées pour leur importantes chutes de neige. Il y a deux ans, plus de 50cm de neige sont tombées dans le sud de l'Alberta lors de la tempête de la St-Patrick; ce qui a rappelé aux Albertains que les tempêtes dangereuses peuvent se développer vite, même vers la fin de l'hiver.

Le refroidissement éolien est l'un des aspects les plus dangereux, et pourtant l'un des moins compris, du climat hivernal. L'indice de refroidissement éolien mesure la vitesse à laquelle le vent abaisse la température des objets chauds jusqu'à la température ambiante. Quelle que soit la température, l'augmentation de la vitesse du vent accélère le taux de refroidissement. Un indice de refroidissement éolien élevé ou extrême peut constituer un grave danger pour les gens, les animaux de compagnie et le bétail.

Si vous devez sortir, emmitouflez-vous dans des vêtements chauds. De fines épaisseurs de vêtements amples garderont la chaleur du corps tout en permettant la circulation de l'air. Le vêtement extérieur devrait comporter un capuchon



et être fait d'un tissu serré imperméable. Etant donné que la plus grande partie de la chaleur se perd par la tête, il est essentiel de la couvrir. Il faut aussi éviter d'exposer sa peau pour prévenir les engelures.

Soyez vigilants et guettez l'apparition des signes d'hypothermie, phénomène particulièrement redoutable chez les jeunes enfants et les personnes âgées. Cette chute de la température interne du corps fait que les processus corporels ralentissent, au point que le corps ne peut plus engendrer autant de chaleur qu'il n'en perd. On peut en mourrir. Les symptômes de l'hypothermie sont la confusion, les troubles d'élocution, la raideur des muscles ou les frissons incontrôlables. Si vous constatez de tels symptômes, essayez d'obtenir immédiatement une aide médicale.

Avant d'entreprendre un voyage, vérifiez les conditions météorologiques et les conditions de la route. Environnement Canada diffuse des informations météo et des alertes météo d'urgence sur les ondes de Radio-Météo. Les prévisions météorologiques les plus récentes se trouvent aussi sur Internet à l'adresse suivante : http://www.bureaumeteo.com.

Gardez dans votre voiture une trousse d'urgence bien équipée, avec de la nourriture, une bougie en cire d'abeille (elle donne aussi de la chaleur), des couvertures, des fusées éclairantes de secours et un nécessaire de premiers soins. Cette trousse pourrait vous sauver la vie si vous tombiez en panne.

Les coupures d'électricité pendant une tempête sont un autre problème, surtout pour les habitants des régions rurales qui se chauffent à l'électricité. « C'est un risque chaque hiver, révèle M. Dudley; la solution consiste à se préparer». Une source de chaleur qui ne fonctionne pas à l'électricité peut être utile en cas de panne.

En prenant quelques précautions simples et en restant informé des prévisions météorologiques, vous pourrez passer un hiver agréable sans danger, quel que soit le temps.

Chronique du millénaire

Le millénarisme au XIII[e] siècle!

CLAUDE COUTURE

Edmonton

Nous avons vu lors de la chronique précédente comment les premières croisades, à partir de 1096-1099, avaient un lien avec le millénarisme. Or, il y eut, en tout, huit croisades, la dernière tentative étant celle de Saint-Louis (ou Louis IV), en 1270.



Lors de la première croisade, il y eut en fait deux expéditions. La première expédition fut celle d'un prédicateur du nom de Pierre L'Ermite et du chevalier Gautier Sans Avoir, qui rallièrent parfois des villages entiers pour former une armée populaire de presque 30 000 pèlerins. Après une année de pèlerinage à travers l'Europe centrale, voyage marqué par de nombreux pillages et massacres de juifs, la première croisade arriva en Asie mineure à la fin de 1096 pour se faire anéantir par les Turcs.

La seconde croisade de cette fin du XI[e] siècle fut organisée par des barons français, allemands et normands. Redoutable armée de plus de 30 000 hommes, cette seconde expédition fut d'abord assemblée en mai 1097 à Constantinople, lieu de rencontre des croisés. De là, les croisés se lancèrent à la conquête de Nicée, capitale des Turcs seljoukides puis finalement de Jérusalem en juillet de l'an 1099. Les musulmans de Jérusalem furent impitoyablement massacrés par les chrétiens. Jérusalem resta aux mains des chrétiens jusqu'au siècle suivant, soit en 1187 quand les musulmans reprirent la ville.

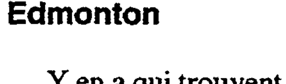
Entre-temps, l'idéologie millénariste avait quelque peu perdu de son influence en Europe à la suite du massacre de la croisade des pauvres en 1096 ou par la répression de ses différents groupes en Europe même de 1096 à 1150.

Le millénarisme fut relancé au début du XIII[e] siècle, notamment par l'abbé Joachim de Flore qui publia une *Exposition sur l'Apocalypse* au début du siècle. Selon lui, le millénium, ou le troisième Âge, serait l'Âge de l'Esprit Saint, après l'Âge du Père et l'Âge du Fils, et se produirait à la quarante-deuxième génération, après une période de calamités et de désastres; cette quarante-deuxième génération depuis la naissance du Christ serait donc le jour de l'an 1260, nouvelle date prévue de la fin du monde.

Ainsi, au XIII[e] siècle, plusieurs croyaient que la fin du monde était proche. Ils en donnaient pour preuve le règne de l'empereur allemand Frédéric II considéré comme l'antéchrist et la menace mongole de Gengis Khan qui s'approcha de l'Europe au milieu du XIII[e] siècle.

Cette chronique est diffusée à CHFA, les jeudis (aux deux semaines) à partir de 16h30 dans le cadre de l'émission 2000 à l'heure animée par Danyèle Lacombe.

La première neige



CHOPIN LEMIEUX
Edmonton

Y en a qui trouvent ça romantique la neige. C'est vrai que c'est beau, une belle tempête avec des gros flocons. C'est beau mais c'est pas chaud surtout pour les coussinets. Comment ça vous savez pas ce que c'est des coussinets? C'est la partie de la patte du chat où il n'y a pas de poil. Chez un chat de maison c'est d'un beau rose tendre. Chez un chat de ferme, ben ça dépend dans quoi il a marché avant de vous voir...

Les humains peuvent bien rire de nous mais n'empêche qu'ils ne sont pas forcés de marcher pieds nus dans la neige eux. J'en connais même qui vont se réchauffer sur ou sous les capots des voitures comme mon ami Trucky de Saint-Paul.

Il s'est retrouvé récemment dans un camion, d'où son nom. Rien de bien original là me direz vous. Mais ce n'est ni dans la boîte du camion, ni dans la cabine qu'on le retrouve mais dans la carosserie. Ben oui le p'tit vlimeux s'est retrouvé à l'intérieur de la carosserie. On l'entendait miauler jusqu'à Mallaig.

Il a récemment fait l'objet de discussions entre Estelle Roy (oui, oui, celle du Petit Moine) et celle qui pense qu'elle m'élève (à chacun ses illusions...) lors d'un récent séjour dans la capitale albertaine des extra terrestres. Elles sont même intervenues auprès du propriétaire du camion pour qu'il essaie tant bien que mal de faire sortir Trucky de sa cachette. Aux dernières nouvelles il sortait pour se nourrir et retournait dans sa cachette à la première occasion.

Alors si vous conduisez un gros pick-up ou même une petite mazda blanche, vérifiez toujours avant de démarrer votre moteur s'il n'y a pas un p'tit malin qui se cache dans votre bolide. Sinon vous pourriez recevoir la visite de mes deux défenseures des animaux. Croyez moi c'est toute une équipe...

OFFRE D'EMPLOI

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
L'Association jeunesse provinciale est à la recherche d'un-e

Coordonnateur-trice de projets

Fonctions principales :
- Coordonner les projets de FJA;
- Aider à l'organisation des Congrès provinciaux et de l'assemblée générale annuelle;
- Coordonner la logistique des Stages de leadership;
- Aider à l'organisation des Jeux francophones du Nord et de l'Ouest

Exigences :
- Aimer travailler avec les jeunes;
- Connaissance et expérience dans le milieu francophone albertain;
- Expérience en coordination d'activités;
- Diplôme postsecondaire ou expérience équivalente;
- Avoir un horaire de travail flexible.

Rémunération : à négocier
Date limite du concours : Le 7 janvier 2000
Date d'entrée en fonction : Le 24 janvier 2000
Faites parvenir votre curriculum vitae à :
Chantal Berard
Poste de coordonnateur-trice de projets
Francophonie jeunesse de l'Alberta
205, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (AB) T6C 3N1
Téléphone : (403) 469-1344
Télécopieur : (403) 469-4799
Courriel : fja@francalta.ab.ca

Le saviez-vous?

(EN) — Pendant tout le XXe siècle et encore aujourd'hui, la frontière entre le Canada et les États-Unis demeure la plus longue frontière non fortifiée de la planète. Les deux pays échangent chaque jour pour plus de 1,4 milliard de dollars de biens et services.

Supérieur Propane est la seule grande entreprise nationale de distribution de propane au détail au Canada. Nous nous distinguons par l'esprit d'équipe qui caractérise l'entreprise, la reconnaissance du rendement de notre personnel et l'importance accordée au service à la clientèle. Nous sommes actuellement à la recherche d'une personne compétente pour se joindre à notre équipe du siège social :

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

(anglais et français)

La personne dont la candidature sera retenue devra répondre à tous les appels téléphoniques reçus et les acheminer à l'interlocuteur pertinent, accueillir les visiteurs, recevoir les envois livrés par service de messagerie, aider les employés de la salle du courrier ainsi que remplir d'autres tâches administratives au besoin. La personne idéale possède d'excellentes aptitudes à communiquer, un sens poussé de l'organisation, la capacité d'assurer un excellent service à la clientèle ainsi qu'une connaissance pratique de Word et d'EXCEL.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, au plus tard le 6 décembre 1999, au service des Ressources humaines de Supérieur Propane, au 1111 – 49e Avenue N.-E., Calgary (Alberta) T2E 8V2 ou par télécopieur au (403) 730-7517. Prière de ne pas téléphoner.

Supérieur Propane

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui postuleront de leur intérêt pour ce poste. Supérieur souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

ADJOINT(E) DE BUREAU

La Société du crédit agricole est à la recherche d'une personne possédant des aptitudes en communications interpersonnelles exceptionnelles pour combler le poste d'adjoint(e) de bureau dans son bureau de Calgary.

Faisant preuve d'un service à la clientèle et d'un sens de l'organisation élevés, vous transigez avec les clients, en personne et au téléphone, et fournissez aide et assistance à votre équipe de vente dans l'administration des prêts. Votre rôle de soutien administratif dans la préparation et l'approbation de demandes de prêts est facilité par votre grand souci du détail et votre capacité de travailler seul(e) ou en équipe.

Vous possédez un diplôme d'études collégiales en techniques de bureau et un minimum de deux années d'expérience pertinente, de préférence dans un milieu financier. Vous avez également une bonne connaissance de différents systèmes et logiciels informatiques. Une bonne compréhension de l'industrie agricole sera un atout. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera considérée.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 décembre 1999, en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier 108-99/00, à : Ressources humaines, Société du crédit agricole, Bureau 1200, 10250 - 101 Street, Edmonton, AB T5J 3P4. Téléc. : (780-495-7289). Internet hr-rh@fcc-sca.ca

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates pour leur intérêt, bien que seulement ceux et celles qui seront retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

Pétrole et gaz des Indiens du Canada

OFFRE D'EMPLOI

Pétrole et gaz des Indiens du Canada est un organisme fédéral de réglementation et non pas une compagnie d'exploitation du pétrole ou du gaz naturel. Cet organisme a pour vocation de porter à un niveau d'excellence professionnelle la gestion et l'administration des ressources en pétrole et en gaz des territoires indiens sur l'ensemble du Canada. Nous sommes situés en banlieue de Calgary, dans la réserve indienne des Tsuu T'ina.

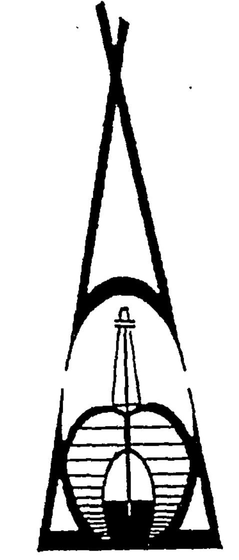
DIRECTEUR/DIRECTRICE, ENVIRONNEMENT ET SURFACE

Salaire : 66 764 $ - 83 453 $

Le titulaire sera responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités de l'unité Environnement et Surface, activités qui consistent à vérifier la conformité aux exigences des règlements fédéraux et provinciaux en matière de protection de l'environnement, promouvoir la protection de l'environnement et sensibiliser le public aux problèmes environnementaux dans les réserves indiennes, superviser l'acquisition et la cession de droits de surface pour des terres appartenant aux Premières nations désignées en vertu de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements connexes. Le titulaire sera également responsable de l'élaboration des processus et des procédures visant à promouvoir l'application du principe de diligence raisonnable. Ses décisions et ses recommandations influeront directement sur la nature et la viabilité des projets de développement des ressources proposés, auront de sérieuses incidences économiques sur l'industrie, les Premières nations et les communautés et pourront avoir des effets environnementaux sur les écosystèmes sensibles.

Le candidat idéal aura un baccalauréat en sciences d'une université reconnue avec une spécialisation en études environnementales, en biologie ou en agriculture. Il aura une expérience approfondie des procédures environnementales liées à l'extraction du pétrole et du gaz, telles que l'application des pratiques établies, des règlements et des normes en vigueur dans ce domaine, les évaluations environnementales, la remise en état des sites d'extraction du pétrole et du gaz, etc., ainsi qu'une expérience de la gestion d'une équipe de techniciens.

Le titulaire devra posséder un permis de conduire valide, être prêt à voyager et satisfaire à une vérification approfondie de la fiabilité.



Si vous possédez les qualités susmentionnées, veuillez envoyer votre curriculum vitae à **Susan McCurdie, agente des ressources humaines, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, 9911 boulevard Chula, bureau 100, Tsuu T'ina, AB T2W 6H6; Fax : (403) 292-5618; Courriel : mccurdies@inac.gc.ca.** Seuls les candidatures envoyées avant le **15 décembre 1999** seront acceptées, le cachet de la poste faisant foi.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Pétrole et gaz des Indiens du Canada souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et encourage les personnes d'ascendance autochtone à poser leur candidature.

To obtain this information in English, please contact the above mentioned Human Resources Officer.

Canada

Société du crédit agricole est une société d'État progressiste qui fournit des services financiers à la collectivité et à l'industrie agricoles du Canada. L'importance que nous accordons à notre personnel crée un environnement de travail à la fois stimulant et innovateur.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMPAGNE

En tant que membre d'une équipe de vente dynamique, vous fournirez des services de prêt et d'administration des prêts. Avec un souci exceptionnel du service à la clientèle, vous effectuerez aussi un suivi du portefeuille et vous maintiendrez des communications efficaces avec les clients.

Votre diplôme d'études collégiales en technologie agricole ou en technique administrative, option finances, constitue votre meilleur atout afin de combler ce poste avec succès. De plus, vous avez une connaissance pratique de divers systèmes et applications informatiques. Une expérience pertinente dans un environnement financier et une bonne connaissance du milieu agricole sont des atouts importants. Une combinaison équivalente de formation, d'expérience, de compétences et d'aptitudes polyvalentes sera considérée.

Le poste est situé à Grande Prairie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 decembre 1999, en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier 45-99/00, à : Ressources humaines, Société du crédit agricole, 1200, 10250 – 101 St, Edmonton, AB T5J 3P4. Téléc. 780-495-7289 Internet : hr-rh@fcc-sca.ca

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates pour leur intérêt, bien que seulement ceux et celles retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La SCA est un employeur de choix qui offre des salaires intéressants, des possibilités de formation stimulantes et un programme complet d'advantages sociaux à la carte.

La SCA s'est engagée envers l'équité en matière d'emploi. Si vous appartenez à un groupe désigné, nous vous inviterons à nous en faire part. Les agences sont priées de s'abstenir.

L'agriculture...notre raison d'être.






Canada

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Petit tuyau contre les allergies de printemps

- *L'édition Nouvelles*
(EN) — Les pastilles médicamenteuses Fisherman's Friend que les Canadiens utilisent pour soulager les symptômes du rhume en hiver, sont également efficaces contre les symptômes de congestion nasale dus aux allergies de printemps et d'été. Essayez-les!

Sous-sol à louer, option d'appartement privé ou pension (repas, lavage et ménage), meublé, garage. Francophone, non-fumeur, aucun animal. 962-3312 (17-12)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche: 10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm

Concours*

Identifiez les 6 personnages historiques qui figurent sur notre publicité. Le ou la gagnant(e) se verra attribuer un séjour de 2 nuits à l'Hôtel McDonald d'Edmonton du 10 au 12 décembre 1999 ainsi que 125$ d'argent de poche. Nous ferons paraître le nom du gagnant ou de la gagnante dans Le Franco. Envoyez vos réponses à: *Le Franco,* Concours colloque, pièce 201, 8527-91e Rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1.

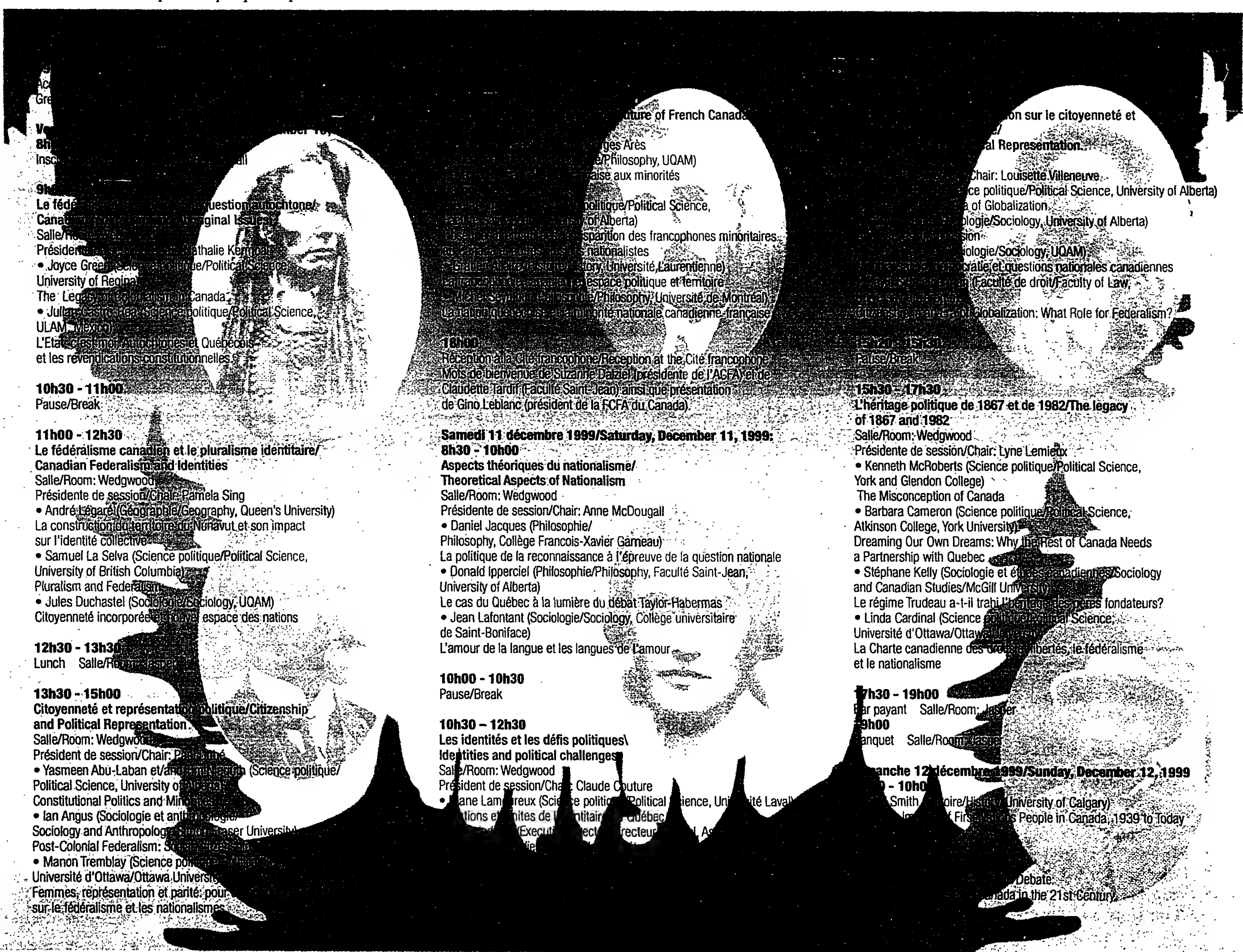
Voici quelques indices de réponses:

1. En 1873, le chef Pied-de-Corbeau de la nation des Pieds-Noirs m'adopte. Je m'oppose à la signature du traité no 6 en 1876 puis je finis par l'accepter. Lors du soulèvement métis de 1885, mes hommes pillent le village abandonné de Battleford et assiègent le fort. Suite aux événements de 1885, je serai arrêté et emprisonné pendant trois ans. Qui suis-je?
2. Élu à la chambre des Communes en 1896 comme libéral, je démissionne en 1899 car je m'oppose à la participation canadienne dans la guerre des Boers. Je deviens membre de la législature du Québec de 1908 à 1912. Je fonde le journal *Le Devoir* en 1910 qui a pour devise: *Fais ce que dois.* Je m'oppose aussi à la conscription lors de la Première Guerre mondiale. Qui suis-je?
3. Mieux connue pour avoir mené une campagne en faveur du suffrage féminin, avant la Seconde Guerre mondiale, je suis considérée comme le chef de file du XXe siècle des réformatrices canadiennes. Membre fondateur du Comité provincial pour le suffrage des femmes en 1921, je fais inlassablement campagne pour le droit des femmes au Québec. Dans les années 30, j'anime la populaire émission *Fémina,* à Radio Canada. Une bourse post-doctorale accordée annuellement porte mon nom. Qui suis-je?
4. Ancien esclave du Texas, après la guerre civile, je deviens libre et suis engagé pour conduire un troupeau de 3000 têtes de bétail jusqu'aux pieds des Rocheuses. Ma famille et moi, nous nous installons dans un ranch le long de la rivière Red Deer. Je suis reconnu pour mes talents de dompteur de chevaux sauvages et comme un des meilleurs cow boys de l'Ouest canadien. On peut encore visiter ma maison située aujourd'hui dans le *Dinosaur Provincial Park.* Qui suis-je?
5. Je suis bien connu de la communauté franco-albertaine d'ailleurs une école française d'Edmonton porte mon nom. Fondateur de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta (AEBA), j'organise les concours de français à l'ACFA pendant plusieurs années. Qui suis-je?
6. Chef de la guérilla lors du soulèvement métis en Saskatchewan en 1885, après l'arrestation de Louis Riel, je quitte le Canada pour me joindre au Wild West Show de Buffalo Bill comme tireur d'élite. Je rentre au Canada en 1888 puis à Batoche en 1893. Qui suis-je?

Concours	Inscription
1) ____	Nom ____
2) ____	Adresse ____
3) ____	Ville ____
4) ____	Code postal ____
5) ____	Colloque 50$ ____ Banquet 75$ ____
6) ____	Coloque et Banquet 125$ ____

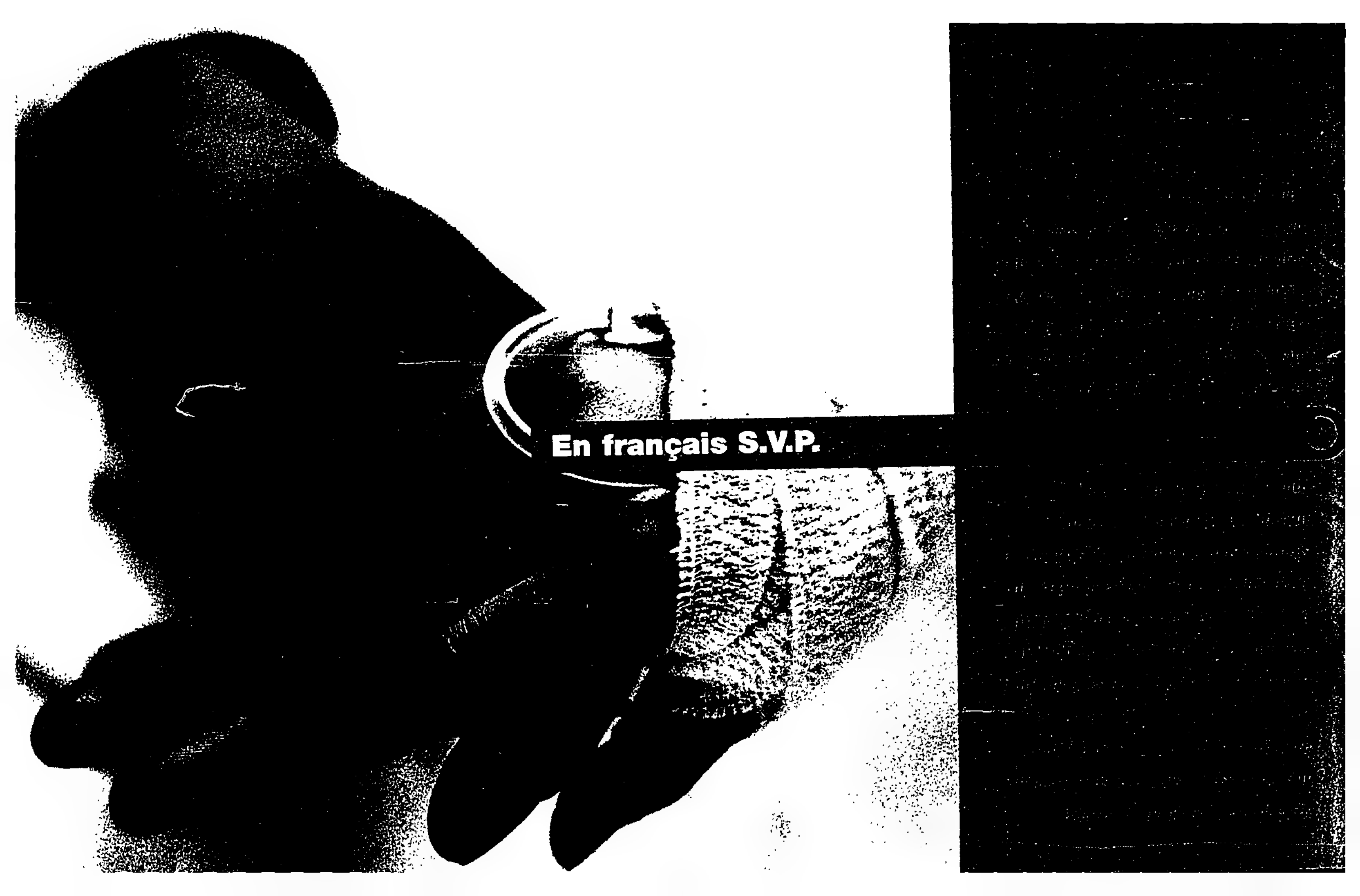
Envoyez votre bulletin réponse avant le 6 decembre 1999

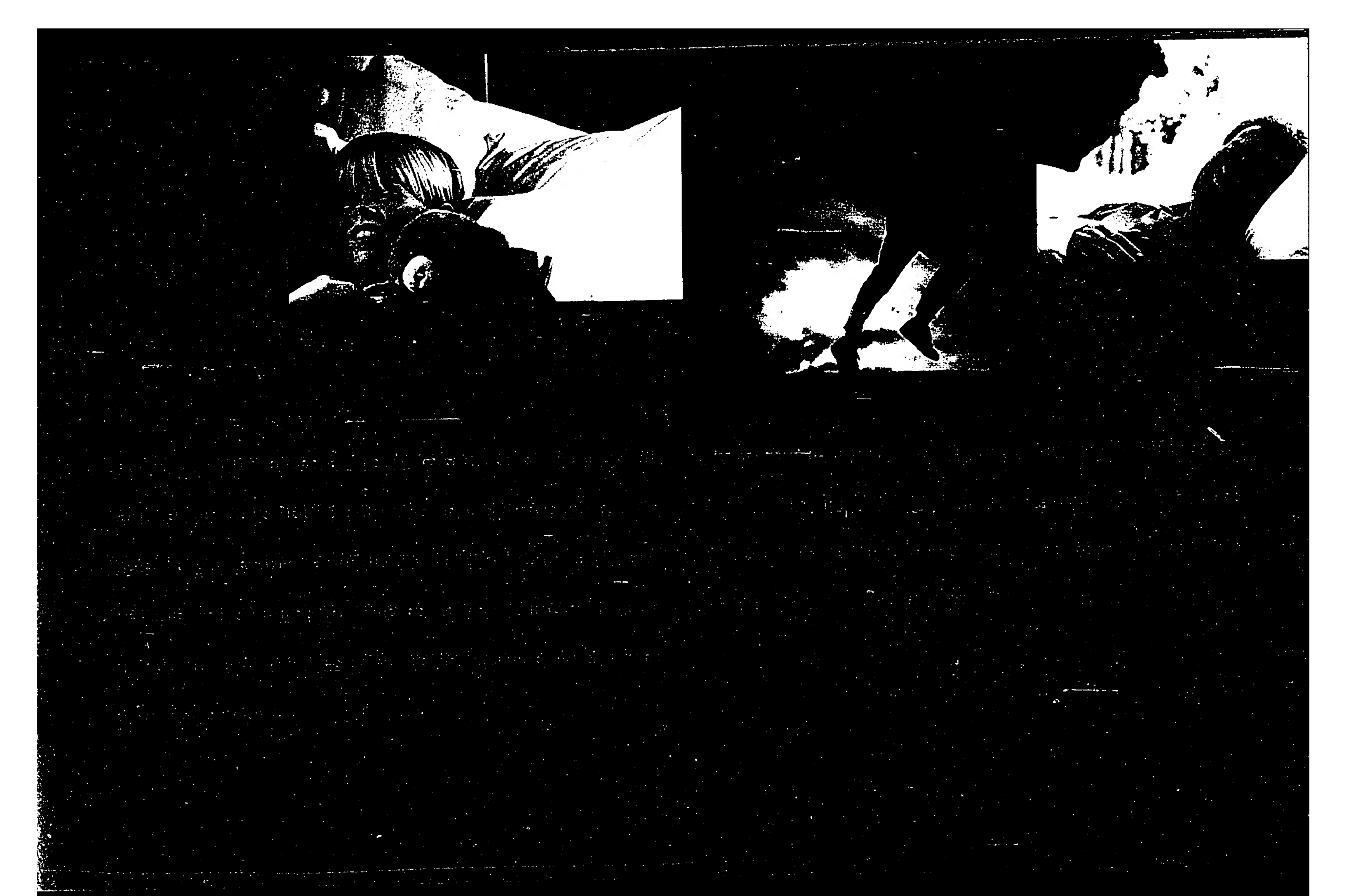
**Les employés et leurs conjoints du Franco, de l'ACFA et la Faculté Saint-Jean ne peuvent pas participer au concours.*



Traduction simultanée disponible


Des études universitaires dans le domaine de la santé
En français S.V.P.


En français S.V.P.



Liste des programmes



Tous les programmes du CNFS sont offerts à l'Université d'Ottawa, et nombre d'entre eux figurent au curriculum de l'Université de Moncton et de l'Université Laurentienne. Une partie de certains programmes pourra être complétée à la Faculté Saint-Jean. Certains programmes, notamment les sciences infirmières et l'orthophonie, sont aussi entièrement accessibles à distance grâce au maniage de l'enseignement par vidéo-conférence et par Internet. D'autres cours et programmes s'ajouteront éventuellement au menu des cours offerts à distance.

Baccalauréat

SCIENCES INFIRMIÈRES
L'infirmier ou l'infirmière intègre la théorie à la pratique et fait preuve de pensée critique dans son travail en santé communautaire (promotion de la santé, prévention des maladies) ainsi qu'en milieu de soins de courte et de longue durée. Il ou elle prend part à un plan de formation continue pour répondre à l'évolution du système de soins. (Offert à l'Université d'Ottawa, à l'Université Laurentienne et à l'Université de Moncton)

ACTIVITÉ PHYSIQUE
Une profession visant à développer et à promouvoir les connaissances relatives à l'interaction de l'activité physique et de la santé dans différents milieux d'intervention. (Offert à l'Université d'Ottawa, à l'Université Laurentienne et à l'Université de Moncton)

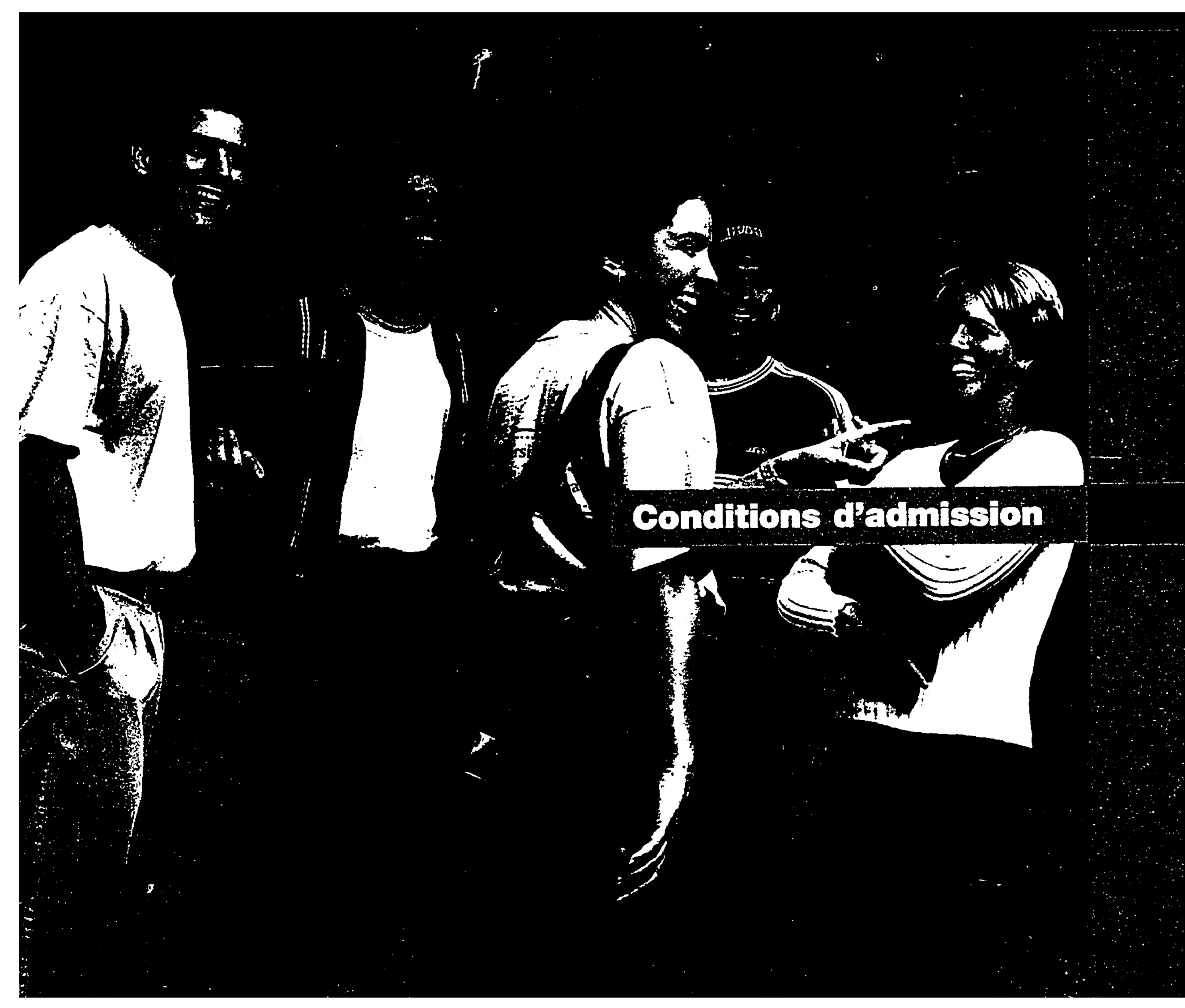
ERGOTHÉRAPIE
L'ergothérapeute optimise le fonctionnement à la suite d'un problème de santé physique ou mentale, d'un problème de développement, de barrières environnementales ou de limitations reliées au vieillissement. Il aide le client à choisir, à organiser et à accomplir des occupations qu'il juge importantes. Une profession centrée sur le client qui consiste à promouvoir la santé par l'occupation. (Offert à l'Université d'Ottawa)

PHYSIOTHÉRAPIE
La physiothérapie est une profession de la santé qui vise la prévention, le maintien et le rétablissement des capacités physiques de la personne. Le ou la physiothérapeute détient une formation universitaire afin d'évaluer et d'améliorer les mouvements et fonctions physiques, et de soulager la douleur. Un grand nombre de personnes améliorent ou retrouvent leur indépendance grâce à ces interventions professionnelles. (Offert à l'Université d'Ottawa)

SERVICE SOCIAL
Le service social s'intéresse aux problèmes sociaux auxquels sont confrontés les individus, les familles, les groupes et les collectivités. Les méthodes d'intervention utilisées sont élaborées à la lumière d'analyses des besoins et des contextes spécifiques à divers milieux de pratique. (Offert à l'Université Laurentienne et à l'Université de Moncton)

Diplôme post baccalauréat

CERTIFICAT D'INFIRMIER-ÈRE PRATICIEN-NE
Ce cours post baccalauréat prépare à la certification d'infirmier-ère praticien-ne en soins de santé primaires. L'IP acquiert une formation avancée en évaluation de l'état de santé et en intervention auprès d'individus, de familles et



L'Université d'Ottawa travaillera en étroite collaboration avec la Faculté Saint-Jean University of Alberta, au moment du processus de sélection des étudiants qui désirent s'inscrire à un programme du CNFS.

Conditions d'admission

Les programmes offerts, les préalables et les critères de sélection varient selon le programme d'études et l'établissement d'enseignement. Consultez un conseiller pédagogique de la Faculté Saint-Jean University of Alberta ou visitez le site Internet du Centre national de formation en santé (CNFS) pour plus de détails.



Ça t'intéresse? Alors communique avec la Faculté Saint-Jean de la *University of Alberta* au :

1 800 537-2509 ou au (780) 465-8703

www.fsj.ualberta.ca

ou

communique directement avec le CNFS au 1 877 221-CNFS

www.health.uottawa.ca/cnf

Le CNFS est un programme coordonné par :



Le Centre national de formation en santé (CNFS) est appuyé par Patrimoine canadien.